



Mines d'Or Wesdome Ltée

Rapport de gestion

Pour les trois mois et neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024
(non audité)

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion	3
Mesures de performance non conformes aux IFRS	3
Vue d'ensemble de l'entreprise.....	3
Faits saillants opérationnels et financiers au T3 2025.....	4
Développement des affaires	6
Perspectives de 2025	6
Aperçu des mines en exploitation	8
Performance financière et opérationnelle consolidée	16
Faits saillants financiers.....	16
Résultats financiers et d'exploitation trimestriels	21
Liquidités et ressources en capital	23
Obligations contractuelles.....	25
Données sur les actions en circulation.....	26
Mesures de performance non conformes aux IFRS	26
Questions comptables	34
Règles de présentation.....	34
Opérations hors bilan	34
Estimations comptables et jugements critiques.....	34
Jugement critique lors de l'application des méthodes comptables	35
Principales sources d'incertitude relative aux estimations.....	35
Prises de position en comptabilité.....	37
Instruments financiers et gestion des risques financiers	38
Risques et incertitudes	39
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	39
Responsabilité liée aux informations techniques.....	39
Information sur les estimations de ressources mesurées, indiquées et présumées.....	40
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.....	40
Facteurs de risque.....	41

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « **rapport de gestion** ») doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Mines d'Or Wesdome Ltée (« **Wesdome** » ou la « **Société** ») pour les trois mois et neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 et les notes annexes (les « **états financiers** ») qui ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (« **IFRS** ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« **IASB** »).

Tous les montants indiqués dans le présent rapport de gestion sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion rend compte des informations disponibles en date du 4 novembre 2025.

Le présent document contient des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs. Consultez la mise en garde à la rubrique « **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs** » du présent rapport de gestion.

MESURES DE PERFORMANCE NON CONFORMES AUX IFRS

Wesdome utilise des mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion, car elle estime que ces mesures généralement reconnues du secteur fournissent une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. Ces mesures de performance non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni comme un substitut aux mesures de performance conformes aux IFRS.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des rapprochements détaillés, veuillez consulter la rubrique « **Mesures de performance non conformes aux IFRS** » du présent rapport de gestion.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE

Wesdome est un producteur aurifère canadien qui exploite deux actifs miniers souterrains à haute teneur jumelés à des installations de broyage : la mine Eagle River, située à l'ouest de Wawa, en Ontario, et la mine Kiena, située à Val-d'Or, au Québec. L'objectif principal de la Société est de tirer parti de manière responsable de cette plateforme d'exploitation et d'un pipeline d'exploration de friches industrielles et de terrains vierges de haute qualité pour devenir un producteur aurifère en croissance au Canada et axé sur la valeur.

Wesdome est une société ouverte constituée sous le régime des lois de l'Ontario. Les actions ordinaires de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») sous le symbole « **WDO** », de concert avec une inscription secondaire sur le marché OTCQX, sous le symbole « **WDOFF** ». Le siège social de la Société est situé au 220, rue Bay, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5J 2W4.

Des renseignements financiers supplémentaires concernant Wesdome, y compris la notice annuelle de la Société, peuvent être consultés sur son site Web, www.wesdome.com, ou sous le profil de la Société sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS AU T3 2025

- Le taux de fréquence total des incidents déclarés, un indicateur clé de performance en matière de sécurité, était de 0,72 au T3 2025, soit une amélioration significative par rapport à 1,62 au T3 2024. Le taux de fréquence total des incidents déclarés était respectivement de 0,00 et de 0,40 pour le T2 2025 et le T1 2025.
- La production d'or consolidée a établi un record trimestriel, s'élevant à 50 465 onces, soit une hausse de 12 % par rapport à celle du T3 2024.
- Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 57 % par rapport à ceux du T3 2024 pour s'établir à 230,3 millions de dollars au T3 2025. Le prix moyen réalisé de l'or vendu s'est établi à 4 853 \$ (3 523 \$ US) l'once au T3 2025, comparativement à 3 420 \$ (2 508 \$ US) au T3 2024. Au T2 2025, les produits des activités ordinaires se sont élevés à 208,5 millions de dollars à un prix moyen réalisé de l'or de 4 539 \$ (3 279 \$ US). Au T1 2025, les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 187,6 millions de dollars à un prix moyen réalisé de l'or de 4 136 \$ (2 882 \$ US).
- Le coût des ventes a augmenté de 18 % pour s'établir à 61,8 millions de dollars au T3 2025. Le coût des ventes par once d'or vendue¹ a augmenté pour s'établir à 1 305 \$ (947 \$ US), comparativement à 1 217 \$ (893 \$ US) au T3 2024.
- Les coûts décaissés par once d'or vendue² ont augmenté pour s'établir à 1 300 \$ (944 \$ US), comparativement à 1 214 \$ (890 \$ US) au T3 2024.
- Les coûts de maintien complets (« CMC ») par once d'or vendue² ont augmenté pour s'établir à 1 954 \$ (1 419 \$ US), comparativement à 1 920 \$ (1 408 \$ US) au T3 2024.
- La marge de trésorerie d'exploitation² a atteint un montant trimestriel record de 168,4 millions de dollars au T3 2025, contre 94,6 millions de dollars au T3 2024.
- Le résultat net s'est établi à 86,9 millions de dollars, soit un résultat par action de 0,58 \$, ce qui représente une hausse de 47,9 millions de dollars, ou 0,32 \$ par action, par rapport à ceux du T3 2024.
- Le BAIIA² s'est élevé à un montant record de 149,6 millions de dollars au T3 2025, ce qui représente une hausse de 77 % par rapport à celui du T3 2024.
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont augmenté, passant de 61,0 millions de dollars, ou 0,41 \$ par action, au T3 2024 à un montant record de 118,2 millions de dollars, ou 0,78 \$ par action³, au T3 2025.
- Les fonds en caisse atteignaient 265,9 millions de dollars au 30 septembre 2025, ce qui représente une augmentation de 142,8 millions de dollars depuis le 31 décembre 2024. Les liquidités disponibles à la clôture du trimestre étaient de 615 millions de dollars, comprenant la trésorerie et 250 millions de dollars américains de capacité totale non utilisée aux termes de la facilité de crédit renouvelable de la Société.
- Les flux de trésorerie disponibles² ont augmenté pour atteindre un montant record de 79,0 millions de dollars, soit 0,52 \$ par action, contre 30,8 millions de dollars, soit 0,21 \$ par action, au T3 2024.

¹ Le coût des ventes par once vendue est calculé en divisant le coût des ventes par le nombre d'onces vendues.

² Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

³ Les flux de trésorerie d'exploitation par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par le nombre moyen pondéré d'actions.

- Après la fin du trimestre, la Société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto lui permettant de racheter jusqu'à 3 013 315 actions ordinaires de Wesdome, représentant environ 2 % de son flottant public actuel, dans le cadre d'une OPRCNA sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens au cours des 12 prochains mois.

Le tableau qui suit présente un résumé des principaux faits saillants opérationnels et financiers de la Société pour les trois mois et neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Résultats financiers				
Produits des activités ordinaires ²	230 284	146 852	626 450	375 573
Coût des ventes	61 841	52 217	181 046	158 075
Marge brute	149 005	70 340	384 551	146 272
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	168 443	94 635	445 404	217 498
BAIIA ¹	149 554	84 600	407 312	193 138
Résultat net	86 923	38 999	232 092	78 842
Résultat par action	0,58	0,26	1,54	0,53
Résultat net ajusté ¹	86 923	39 196	228 252	79 039
Résultat net ajusté par action ¹	0,58	0,26	1,52	0,53
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	118 213	60 976	299 289	164 561
Flux de trésorerie d'exploitation par action ³	0,78	0,41	1,99	1,10
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(445)	449	(402)	(39 050)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(39 439)	(29 607)	(156 091)	(84 367)
Flux de trésorerie disponibles ¹	78 964	30 838	179 392	78 723
Flux de trésorerie disponibles par action ¹	0,52	0,21	1,19	0,53
Taux de change moyens 1 \$ US → \$ CA	1,3775	1,3637	1,3989	1,3603
Résultats opérationnels				
Production d'or (onces)	50 465	45 109	138 938	122 466
Ventes d'or (onces)	47 400	42 900	138 600	118 600
Par once d'or vendue ¹				
Coût des ventes ⁴ (\$/once)	1 305	1 217	1 306	1 333
Coût des ventes ⁴ (\$ US/once)	947	893	934	980
Coûts décaissés ¹ (\$/once)	1 300	1 214	1 301	1 329
Coûts décaissés ¹ (\$ US/once)	944	890	930	977
CMC ¹ (\$/once)	1 954	1 920	2 009	2 032
CMC ¹ (\$ US/once)	1 419	1 408	1 436	1 493
Prix moyen réalisé ¹ (\$/once)	4 853	3 420	4 515	3 163
Prix moyen réalisé ¹ (\$ US/once)	3 523	2 508	3 228	2 325
Situation financière				
Trésorerie	265 893	82 515	265 893	82 515
Fonds de roulement ⁵	274 495	69 413	274 495	69 413
Total de l'actif	1 035 161	684 736	1 035 161	684 736
Passifs courants	72 371	61 062	72 371	61 062
Total du passif	204 849	171 331	204 849	171 331

- Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.
- Les produits des activités ordinaires comprennent 0,2 million de dollars pour le T3 2025, 0,2 million de dollars pour le T3 2024, 0,7 million de dollars pour le cumul de l'exercice 2025 et 0,4 million de dollars pour le cumul de l'exercice 2024 provenant de la vente d'argent comme sous-produit.
- Les flux de trésorerie d'exploitation par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par le nombre de base moyen pondéré d'actions ordinaires.
- Le coût des ventes par once d'or vendue est calculé en divisant le coût des ventes par le nombre d'onces d'or vendues.
- Le fonds de roulement correspond au total des actifs courants moins le total des passifs courants selon l'état de la situation financière.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Mises à jour concernant les membres de la haute direction

Le 29 septembre 2025, M. Philip C. Yee a assumé le poste de chef de la direction financière, remplaçant Raj Gill, premier vice-président, développement corporatif et relations avec les investisseurs, qui remplissait jusque-là les fonctions de chef de la direction financière à titre intérimaire. M. Yee a démissionné de son poste d'administrateur indépendant et de président du comité d'audit de la Société en date du 28 septembre 2025. La Société est à la recherche d'un candidat qualifié pour occuper le poste de président du comité d'audit. Pour plus de détails, se reporter au communiqué de presse de la Société daté du 25 septembre 2025 et intitulé « Wesdome nomme Philip C. Yee en tant que chef de la direction financière ».

Rapports techniques mis à jour

Les travaux sous-jacents à la préparation des rapports techniques mis à jour, conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« **Règlement 43-101** »), visant Eagle River et Kiena progressent comme prévu et devraient être terminés en 2026. Les rapports, qui feront état des résultats des forages en cours, des modèles géologiques actualisés, des conceptions révisées des mines et des investissements récents dans l'infrastructure, comprendront la mise à jour des ressources minérales et des réserves minérales conformément à l'information à fournir selon le Règlement 43-101. La Société prévoit déposer les rapports techniques en vertu du Règlement 43-101 dans les 45 jours suivant la publication d'un communiqué de presse annonçant les résultats à la fin de juin 2026.

Le rapport technique en vertu du Règlement 43-101 visant Eagle River tiendra compte des travaux réalisés dans le cadre de l'initiative de modèle de ressources global, laquelle comprend la numérisation des données minières historiques et l'utilisation de l'analyse des teneurs de coupure différentielles et du seuil de rentabilité. Cet effort a pour but de dégager une minéralisation économique à l'échelle de l'actif et surtout à proximité des infrastructures existantes.

Le rapport technique en vertu du Règlement 43-101 visant Kiena tiendra compte des données opérationnelles provenant de la zone A de Kiena Deep et des nouveaux horizons miniers situés à proximité des zones existantes, comme celles de Presqu'île et de Dubuisson.

PERSPECTIVES DE 2025

Au cours des trois premiers trimestres de 2025, Wesdome a continué à mettre en œuvre son plan stratégique, augmentant sa production d'or de 13 % d'un exercice à l'autre tout en réduisant les coûts décaissés et les CMC par once d'or vendue de 2 % et 1 % respectivement. Au cours des neuf premiers mois de l'année, la Société a généré des produits des activités ordinaires, un résultat net, une trésorerie nette provenant des activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles records pour le cumul de l'exercice.

Eagle River devrait atteindre le haut de la fourchette des prévisions de production révisées précédemment pour l'ensemble de l'exercice 2025 et respecter ses prévisions en matière de coûts.

En raison d'une exécution irrégulière et de difficultés opérationnelles qui ont entraîné des résultats inférieurs aux prévisions pour les trois premiers trimestres de l'exercice, la Société estime qu'il est prudent d'ajuster les prévisions de production de Kiena pour l'ensemble de l'exercice entre 72 000 et 78 000 onces et d'ajuster ses coûts décaissés du site entre 1 350 \$ (980 \$ US) et 1 450 \$ (1 050 \$ US) par once d'or vendue, et ses CMC entre 2 175 \$ (1 575 \$ US) et 2 350 \$ (1 700 \$ US) par once d'or vendue. Le quatrième trimestre devrait être le plus fort de l'exercice pour Kiena, avec du minerai provenant de trois horizons miniers : Kiena Deep, Presqu'île et le niveau 136.

La Société demeure en voie d'atteindre le point médian à supérieur de sa fourchette de prévisions révisées de production consolidée pour l'ensemble de l'exercice, qui se situe entre 177 000 onces et 193 000 onces. Les prévisions de coûts consolidés ont été mises à jour afin de refléter les changements survenus à Kiena, avec des coûts décaissés de 1 275 \$ (925 \$ US) à 1 375 \$ (995 \$ US) par once d'or vendue et des CMC de 2 025 \$ (1 450 \$ US) à 2 175 \$ (1 575 \$ US) par once d'or vendue.

RAPPORT DE GESTION

En dollars canadiens, sauf indication contraire



Le tableau suivant présente les prévisions actualisées de Wesdome pour 2025 par rapport aux prévisions révisées présentées dans son communiqué de presse du 13 août 2025 :

Prévisions de 2025		Eagle River		Kiena		Prévisions consolidées	
		Précédentes 14 janv. 2025	Révisées 13 août 2025	Précédentes 13 août 2025	Révisées 4 nov. 2025	Précédentes 13 août 2025	Révisées 4 nov. 2025
Production							
Teneur du minerai traité	(g/t)	13,0 - 15,0	14,0 - 15,0	10,0 - 11,0	10,0 - 10,5	12,0 - 13,0	12,0 - 13,0
Production d'or	(onces)	100 000 - 110 000	105 000 - 115 000	80 000 - 90 000	72 000 - 78 000	185 000 - 205 000	177 000 - 193 000
Coûts d'exploitation							
Épuisement et amortissement	(M\$)	55 \$	45 \$	60 \$	60 \$	105 \$	105 \$
Charges de la Société et frais généraux ¹	(M\$)	12 \$	15 \$	15 \$	15 \$	30 \$	30 \$
Exploration et évaluation ²	(M\$)	5 \$	10 \$	10 \$	10 \$	20 \$	20 \$
Coûts décaissés ³	(\$/once)	1 225 \$ - 1 350 \$	1 225 \$ - 1 325 \$	1 200 \$ - 1 375 \$	1 350 \$ - 1 450 \$	1 225 \$ - 1 350 \$	1 275 \$ - 1 375 \$
Coûts de maintien complets ³	(\$/once)	1 875 \$ - 2 075 \$	1 925 \$ - 2 075 \$	1 925 \$ - 2 200 \$	2 175 \$ - 2 350 \$	1 925 \$ - 2 125 \$	2 025 \$ - 2 175 \$
Coûts de maintien complets ³	(\$ US/once)	1 400 \$ - 1 550 \$	1 375 \$ - 1 500 \$	1 400 \$ - 1 575 \$	1 575 \$ - 1 700 \$	1 375 \$ - 1 525 \$	1 450 \$ - 1 575 \$
Investissements en immobilisations³							
Total des dépenses en immobilisations	(M\$)	65 \$	70 \$	120 \$	120 \$	190 \$	190 \$
Dépenses en immobilisations de maintien	(M\$)	60 \$	65 \$	55 \$	55 \$	120 \$	120 \$
Dépenses en immobilisations de croissance	(M\$)	5 \$	5 \$	65 \$	65 \$	70 \$	70 \$

1. Les prévisions consolidées pour 2025 concernant les charges de la Société et frais généraux excluent un montant estimatif de 7 millions de dollars au titre de la rémunération fondée sur des actions. Les charges de la Société et frais généraux de 30 millions de dollars sont répartis à parts égales entre les sites miniers et sont pris en compte dans le calcul des CMC.
2. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent principalement les activités de forage en surface et les dépenses des bureaux régionaux.
3. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Prévisions pour 2026

À la mi-janvier 2026, la Société prévoit mettre à jour ses prévisions pour 2026, y compris la production, les coûts, les dépenses, les dépenses en immobilisations et l'amortissement. À partir de l'année civile 2026, Wesdome prévoit commencer à calculer les CMC conformément aux directives du World Gold Council, afin de s'aligner sur les normes de l'industrie et d'améliorer la comparabilité pour les investisseurs.

APERÇU DES MINES EN EXPLOITATION
Eagle River (Ontario, Canada)

Eagle River, situé à 50 kilomètres à l'ouest de Wawa, en Ontario, comprend la mine souterraine Eagle River et une usine de traitement de minerai d'une capacité autorisée de 1 200 tonnes par jour.

Résultats opérationnels et financiers

	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Résultats d'exploitation d'Eagle River				
Minerai broyé (tonnes)	71 575	57 984	180 208	162 168
Teneur du minerai traité (g/t)	15,3	13,1	15,9	13,4
Taux de récupération moyen des broyeurs (%)	97,3	97,0	96,8	96,8
Production d'or (onces)	34 296	23 688	88 907	67 859
Ventes d'or (onces)	32 700	21 340	87 400	66 200
Coûts de production par tonne broyée¹ (\$)	509	545	562	570
Coûts par once d'or vendue (\$/once)				
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	3 673	2 000	3 304	1 704
Coût des ventes	1 181	1 452	1 238	1 425
Coûts décaissés ¹	1 176	1 449	1 233	1 422
Coûts de maintien complets ¹	1 657	2 318	1 824	2 107
Coûts par once d'or vendue (\$ US/once)				
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	2 666	1 467	2 362	1 253
Coût des ventes	857	1 065	885	1 048
Coûts décaissés ¹	853	1 062	882	1 046
Coûts de maintien complets ¹	1 203	1 700	1 304	1 549

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Produits tirés de l'or provenant de l'exploitation minière	158 539	73 600	396 540	206 970
Coût des ventes				
Extraction	16 242	13 456	49 333	41 301
Traitement	6 334	5 166	19 264	16 266
Frais d'administration du site et de campement	12 922	10 942	37 043	33 354
Variation des stocks	(71)	(156)	(5 212)	(671)
Redevances	3 185	1 570	7 780	4 112
	38 612	30 978	108 208	94 362
Produits tirés de l'argent	(170)	(63)	(425)	(211)
Total des coûts décaissés	38 442	30 915	107 783	94 151
Coût des ventes par once d'or vendue	1 181	1 452	1 238	1 425
Coûts décaissés par once d'or vendue¹	1 176	1 449	1 233	1 422
Marge de trésorerie d'exploitation¹	120 097	42 685	288 757	112 819
Coûts de maintien complets¹				
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	8 370	6 613	24 787	21 115
Maintien des immobilisations minières	3 360	4 292	15 071	9 574
Maintien des installations de gestion des résidus	469	4 027	1 093	4 401
Répartition des charges de la Société et frais généraux	3 435	3 013	9 998	7 952
Paieement d'obligations locatives	107	615	676	2 278
	54 183	49 475	159 408	139 471
Coûts de maintien complets par once d'or¹	1 657	2 318	1 824	2 107
Coût des ventes par tonne broyée¹	539	534	600	582
Coûts de production par tonne broyée¹	509	545	562	570
Total des dépenses en immobilisations	12 836	14 932	41 950	35 090

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Faits saillants des activités d'exploitation

Au T3 2025, Eagle River a produit 34 296 onces d'or, contre 23 688 onces au T3 2024, principalement en raison d'une hausse de 17 % de la teneur moyenne. Comme prévu, une grande partie des tonnes produites au cours du trimestre provenait de deux zones : 300 et 720 Falcon.

Pour les trois premiers trimestres de 2025, Eagle River a produit 88 907 onces, soit une hausse de 31 % par rapport aux 67 859 onces produites au cours des trois premiers trimestres de 2024. Cette hausse par rapport à la période précédente reflète une augmentation de 18 % de la teneur moyenne et une augmentation de 11 % du débit de l'usine, principalement attribuable à la séquence d'exploitation minière et à l'amélioration de la performance opérationnelle, renforcée par une réduction significative de la dilution et un rapprochement positif sur des blocs d'abattage spécifiques dans la zone 300. Ces résultats démontrent les progrès continus réalisés dans l'optimisation de la conception des chambres d'abattage, l'amélioration de l'exécution et le raffinement du contrôle de la teneur.

Le débit de l'usine a atteint 71 575 tonnes, soit une hausse de 23 % par rapport à celui du troisième trimestre de 2024. Les taux de tonnage ont augmenté au cours du trimestre, bénéficiant des récentes mises à niveau de l'usine. Pour les trois premiers trimestres de 2025, le débit de l'usine s'est élevé à 180 208 tonnes, soit une hausse de 11 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024, grâce à une meilleure utilisation de l'usine.

Les coûts de production du T3 2025 se sont établis à 509 \$ la tonne, en baisse de 7 % par rapport à ceux du troisième trimestre de 2024, principalement en raison de la hausse du débit de l'usine et des initiatives de réduction des coûts. Pour les neuf premiers mois de 2025, les coûts de production par tonne ont diminué de 2 % pour s'établir à 562 \$, reflétant des facteurs similaires.

Faits saillants financiers

Au T3 2025, les produits tirés de l'or d'Eagle River ont augmenté de 115 %, pour atteindre 158,5 millions de dollars, contre 73,6 millions de dollars au T3 2024, en raison d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu et d'une augmentation de 53 % du nombre d'onces vendues. Au cours des trois premiers trimestres de 2025, les produits tirés de l'or d'Eagle River ont augmenté de 92 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, grâce à une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu et à une augmentation de 32 % du nombre d'onces vendues.

Le coût des ventes au T3 2025 s'est établi à 38,6 millions de dollars, en hausse de 25 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une augmentation de 5,9 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine et de l'usine et d'une augmentation des redevances, principalement attribuables à un plus grand nombre de tonnes traitées et d'onces produites. Le coût des ventes pour les trois premiers trimestres de 2025 s'est établi à 108,2 millions de dollars, soit une hausse de 15 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024. Cette hausse est principalement attributable à une augmentation de 14,7 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine et de l'usine, reflétant un débit de l'usine plus élevé et une augmentation des redevances découlant de la hausse de la production d'or, le tout en partie contrebalancé par une variation de 4,5 millions de dollars des niveaux des stocks.

Les coûts décaissés par once d'or vendue ont diminué, pour s'établir à 1 176 \$ (853 \$ US) au T3 2025, contre 1 449 \$ (1 062 \$ US) au T3 2024, principalement en raison de la hausse du nombre d'onces vendues. De même, les coûts décaissés par once d'or vendue ont diminué pour s'établir à 1 233 \$ (882 \$ US) au cours des trois premiers trimestres de 2025, contre 1 422 \$ (1 046 \$ US) pour la période correspondante de 2024, principalement en raison de la hausse du nombre d'onces vendues.

Au T3 2025, les CMC par once d'or vendue se sont établis à 1 657 \$ (1 203 \$ US), une diminution de 29 % par rapport à ceux du T3 2024, en raison d'une hausse de 53 % du nombre d'onces vendues et d'une baisse de 18 % des dépenses en immobilisations de maintien, en partie contrebalancées par une hausse de 24 % des coûts décaissés totaux attribuable à l'augmentation du nombre d'onces d'or vendues. Au cours des trois premiers trimestres de 2025, les CMC par once d'or vendue se sont établis à 1 824 \$ (1 304 \$ US), une diminution de 13 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2024 en raison d'une hausse de 32 % du nombre d'onces vendues, en partie contrebalancée par une augmentation de 14 % des coûts décaissés totaux et une croissance de 17 % des dépenses en immobilisations de maintien en raison de l'augmentation des dépenses liées aux infrastructures minières. Les dépenses en immobilisations d'Eagle River ont augmenté de façon constante au cours des trois premiers trimestres de 2025 et devraient s'accroître au T4 2025 en raison de l'accroissement du développement reporté et de l'arrivée de nouveaux équipements.

Mise à jour sur l'exploration

Les forages se poursuivent pour accroître la taille de la zone 6 Central

Dans la zone 6 Central, les forages se poursuivent afin de confirmer la continuité de la minéralisation en profondeur, qui présente une épaisseur et une teneur similaires. Située à proximité des infrastructures existantes, la zone reste ouverte en profondeur et offre la possibilité d'établir un nouveau front minier à haute teneur à des profondeurs intermédiaires.

Opportunités près de la surface pour 720 Falcon

Une combinaison de sondages de surface et souterrains a été réalisée au cours du trimestre afin d'évaluer la continuité latérale et en amont de la minéralisation de la zone Falcon 720. Les premiers résultats sont positifs, et d'autres analyses sont en cours. Des sondages de suivi sont prévus pour le quatrième trimestre.

Forage dans Falcon 311 axé sur la croissance le long du prolongement et en profondeur

Les forages réalisés durant le trimestre visaient principalement à évaluer la continuité de la minéralisation vers l'ouest et en profondeur vers le sud-ouest. Les résultats d'analyse sont toujours en attente, toutefois, les résultats préliminaires confirment la continuité du domaine minéralisé.

Modèle global

Au troisième trimestre, quatre foreuses souterraines ont commencé à forer des cibles du modèle global. Ces cibles représentent un mélange de matériaux à fort potentiel géologique et sont bien avancées. Le programme de forage a été conçu pour faciliter la conversion des matériaux cibles, avec un total de 32 cibles définies à ce jour. Sur ces 32 cibles, six ont déjà été forées, quatorze sont en cours de forage et douze restent à forer au début de 2026. Environ 45 % des mètres de forage requis pour les 20 premières cibles ont été réalisés, le reste du forage étant prévu pour le quatrième trimestre. Environ 60 % du total des cibles devraient être inclus dans le rapport technique 2026 d'Eagle River produit conformément au Règlement 43-101, qui sera fondé sur une date limite de forage du 31 décembre 2025. Les cibles restantes seront forées en 2026.

Exploration de surface

Parallèlement aux tests effectués sur le prolongement en amont de la zone 720 Falcon, les forages de surface réalisés durant le trimestre ont permis d'évaluer une structure parallèle potentielle entre les zones 6 et 2 dans la diorite intrusive de la mine Eagle River. Des forages de suivi sont prévus au début de 2026.

Deux foreuses sont actuellement en activité, l'une au gisement Mishi et l'autre au gisement Magnacon, jumelant des trous historiques et testant des concepts géologiques et structuraux dans le cadre d'une révision géologique et structurelle. À Mishi, des sondages ont également été conçus pour évaluer la minéralisation potentielle en profondeur et à plus haute teneur sous les fosses à ciel ouvert existantes. À Magnacon, des sondages ont été conçus pour confirmer l'exactitude des plans de développement souterrain historiques et évaluer la continuité de la minéralisation souterraine. Les révisions et mises à jour des ressources pour le gisement Mishi sont attendues à la fin de l'année.

Pour les zones visées par des claims miniers appartenant à l'ancienne société Angus Gold Inc. (« Angus »), les forages de validation et de délimitation des ressources ont été achevés aux gisements Dorset et Dorset Ouest au troisième trimestre. Des sondages géotechniques sont prévus être réalisés au quatrième trimestre, parallèlement à des essais Leachwell en bouteilles sur des échantillons minéralisés sélectionnés. L'obtention des données multiéléments provenant de l'analyse XRF portative est en cours, afin d'aider à définir les unités géologiques et les types d'altération et de minéralisation.

Les forages hélicoptés se sont poursuivis dans la formation de fer de Cameron Lake, faisant progresser l'évaluation d'un gisement potentiel à fort tonnage et à faible teneur.

Kiena (Québec, Canada)

Kiena est une mine et une usine de traitement intégrée, entièrement autorisée, située sur une propriété de 75 km² à Val-d'Or, au Québec. Le site comprend une usine d'une capacité autorisée de 2 040 tonnes par jour.

Résultats opérationnels et financiers

	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Résultats d'exploitation de Kiena				
Minerai broyé (tonnes)	50 147	51 321	149 136	154 334
Teneur du minerai traité (g/t)	10,2	13,1	10,6	11,1
Taux de récupération moyen des broyeurs (%)	98,7	99,0	98,8	98,9
Production d'or (onces)	16 169	21 421	50 031	54 607
Ventes d'or (onces)	14 700	21 560	51 200	52 400
Coûts de production par tonne broyée¹ (\$)	506	426	496	424
Coûts par once d'or vendue (\$/once)				
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	3 289	2 410	3 060	1 998
Coût des ventes	1 580	985	1 423	1 216
Coûts décaissés ¹	1 576	981	1 418	1 212
Coûts de maintien complets ¹	2 615	1 526	2 326	1 937
Coûts par once d'or vendue (\$ US/once)				
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	2 387	1 767	2 187	1 469
Coût des ventes	1 147	722	1 017	894
Coûts décaissés ¹	1 144	719	1 014	891
Coûts de maintien complets ¹	1 899	1 119	1 663	1 424

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Produits tirés de l'or provenant de l'exploitation minière	71 512	73 099	229 242	168 190
Coût des ventes				
Extraction	16 140	13 634	46 932	41 067
Traitement	3 686	3 645	11 037	10 888
Frais d'administration du site et de campement	5 766	4 360	16 439	12 651
Variation des stocks	(2 362)	(400)	(1 571)	(893)
	23 230	21 239	72 837	63 713
Produits tirés de l'argent	(64)	(90)	(245)	(202)
Total des coûts décaissés	23 166	21 149	72 592	63 511
Coût des ventes par once d'or vendue	1 580	985	1 423	1 216
Coûts décaissés par once d'or vendue¹	1 576	981	1 418	1 212
Marge de trésorerie d'exploitation¹	48 346	51 950	156 650	104 679
Coûts de maintien complets¹				
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	7 052	6 804	20 600	23 739
Maintien des immobilisations minières	3 294	1 721	13 559	5 964
Maintien des installations de gestion des résidus	1 498	220	2 326	312
Répartition des charges de la Société et frais généraux	3 435	3 013	9 998	7 952
	38 445	32 907	119 075	101 478
Coûts de maintien complets par once d'or¹	2 615	1 526	2 326	1 937
Coût des ventes par tonne broyée	463	414	488	413
Coûts de production par tonne broyée¹	506	426	496	424
Dépenses en immobilisations	26 306	14 590	77 414	48 469

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Faits saillants des activités d'exploitation

Au T3 2025, Kiena a produit 16 169 onces, soit une baisse de 25 % par rapport aux 21 421 onces produites au T3 2024. La réduction de 22 % de la teneur est la principale cause de la baisse de la production par rapport à celle du troisième trimestre de 2024. La variation de 22 % de la teneur moyenne était prévue et s'explique principalement par la teneur plus élevée du trimestre correspondant de 2024, qui était fort supérieure à la teneur des réserves de Kiena Deep de 10,1 grammes par tonne. Le nombre de tonnes traitées au T3 2025 a été inférieur aux prévisions en raison de problèmes d'exécution de la part des sous-traitants et de la sous-performance à Presqu'île, qui a eu une incidence négative sur la production du trimestre.

Pour les trois premiers trimestres de 2025, la production s'est élevée à 50 031 onces, contre 54 607 onces pour les trois premiers trimestres de 2024. En 2025, les teneurs ont diminué de 0,5 g/t d'un exercice à l'autre, mais elles correspondent à la teneur actuelle des réserves de Kiena Deep de 10,1 grammes par tonne. Par rapport au plan, le tonnage des trois premiers trimestres de l'exercice a été inférieur, reflétant une exécution irrégulière et des temps d'arrêt imprévus qui ont ralenti la séquence d'exploitation minière. Plusieurs chambres d'abattage ont été reportées au T4 2025 et à 2026. Le quatrième trimestre de Kiena devrait être le plus fort de l'exercice, avec du minerai provenant de trois horizons miniers : Kiena Deep, Presqu'île et le niveau 136.

La teneur moyenne pour le trimestre de 10,2 g/t était conforme aux prévisions de Kiena pour 2025 et à la teneur des réserves de Kiena Deep, mais en baisse par rapport aux 13,1 g/t du T3 2024. L'arrêt plus long que prévu du treuil et d'autres infrastructures pendant le trimestre ont limité les activités minières souterraines. Un nombre moins important de chambres d'abattage planifiées a été exploité, ce qui a entraîné une baisse du nombre de tonnes traitées et a eu une incidence sur le séquençement, provoquant le report des chambres d'abattage au T4 2025 et à 2026.

Les coûts de production par tonne se sont élevés à 506 \$ au T3 2025, contre 426 \$ au T3 2024, en raison des pressions concurrentielles sur la main-d'œuvre, y compris les salaires et le soutien supplémentaire des sous-traitants pour renforcer la redondance opérationnelle, et des frais d'entretien en partie contrebalancés par des ajustements des stocks. Les coûts de production par tonne ont augmenté pour s'établir à 496 \$ pour les trois premiers trimestres de 2025, contre 424 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant des facteurs similaires ainsi que des volumes de débit plus faibles.

Faits saillants financiers

Au T3 2025, les produits provenant de la vente d'or de Kiena ont diminué de 2 %, pour s'établir à 71,5 millions de dollars, contre 73,1 millions de dollars au T3 2024, principalement en raison d'une baisse de 32 % du nombre d'onces vendues, en partie contrebalancée par une hausse du prix moyen réalisé par once d'or vendue. Pour les trois premiers trimestres de 2025, les produits provenant de la vente d'or de Kiena ont augmenté de 36 % pour atteindre 229,2 millions de dollars, contre 168,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse du prix moyen réalisé par once d'or vendue, en partie contrebalancée par une baisse de 2 % du nombre d'onces vendues.

Le coût des ventes au T3 2025 s'est établi à 23,2 millions de dollars, soit une hausse de 9 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de 3,9 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine, qui s'explique par la hausse des coûts d'entretien, ainsi que par l'acquisition d'équipements supplémentaires visant à renforcer la redondance opérationnelle. Pour les trois premiers trimestres de 2025, le coût des ventes s'est établi à 72,8 millions de dollars, soit une hausse de 14 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024, principalement attribuable à une augmentation de 9,8 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine en raison des réparations d'équipements mobiles supérieures à la normale au cours de la période.

Les coûts décaissés par once d'or vendue au T3 2025 se sont élevés à 1 576 \$ (1 144 \$ US), soit une hausse de 61 % par rapport à 981 \$ (719 \$ US) au T3 2024, principalement en raison d'une baisse du nombre d'onces vendues et d'une augmentation des coûts d'exploitation de la mine. Pour les trois premiers trimestres de 2025, les coûts décaissés par once d'or vendue se sont élevés à 1 418 \$ (1 014 \$ US), soit une hausse de 17 % par rapport à 1 212 \$ (891 \$ US) pour la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une diminution du nombre d'onces vendues et d'une augmentation des coûts d'exploitation de la mine.

Les CMC par once d'or vendue ont augmenté de 71 % au T3 2025, pour s'établir à 2 615 \$ (1 899 \$ US), contre 1 526 \$ (1 119 \$ US) au T3 2024, en raison d'une baisse de 32 % du nombre d'onces vendues, d'une hausse des coûts décaissés totaux et d'une hausse de 35 % des dépenses en immobilisations de maintien, qui comprennent le coût d'une chargeuse reconstruite ainsi que des améliorations apportées au système de ventilation. Pour les trois premiers trimestres de 2025, les CMC par once d'or vendue ont augmenté de 20 %, pour s'établir à 2 326 \$ (1 663 \$ US), contre 1 937 \$ (1 424 \$ US) pour les trois premiers trimestres de 2024, en raison d'une baisse de 2 % du nombre d'onces vendues, d'une augmentation des coûts décaissés totaux et d'une hausse de 22 % des dépenses en immobilisations de maintien.

Progrès réalisés dans la zone Presqu'île et la rampe d'exploration

L'accès par rampe au corps minéralisé de Presqu'île est bien établi et le développement des niveaux progresse, bien qu'à un rythme plus lent que prévu, élargissant ainsi l'empreinte de la mine. Le plan prévoit une transition d'un

modèle géré par un sous-traitant à un modèle géré par le propriétaire d'ici la fin de l'année, ce qui devrait avoir une incidence positive sur la performance et les coûts. Dans le cadre du permis d'échantillonnage en vrac, le premier lot de minerai de Presqu'île a été traité avec succès au T3 2025, conformément aux résultats attendus. Le processus de demande de permis d'exploitation minière est bien avancé, la réception du permis étant prévue au T4 2025. Les travaux de développement se poursuivent comme prévu et la production initiale des chambres d'abattage devrait commencer au T1 2026.

Les programmes de forage d'exploration sont en cours. Les premiers forages de délimitation des premières chambres d'abattage ont recoupé de l'or visible dans les zones à haute teneur du modèle de blocs, apportant ainsi une première validation des travaux de modélisation. Les forages de surface visant à évaluer la continuité de la minéralisation en profondeur ont commencé.

La mise en place de la rampe d'exploration est maintenant prévue pour le T1 2026 en raison d'une performance plus lente que prévu au T3 2025.

Mise à jour sur l'exploration

Prolongement de la galerie d'exploration au niveau 109

Le développement du prolongement de la galerie d'exploration au niveau 109 a commencé au troisième trimestre, et le forage de la zone VC et de la cible voisine de la zone Nord reprendra au premier trimestre de 2026, une fois le nouveau développement terminé. La zone VC est une priorité absolue pour l'exploration, car elle a révélé par le passé une intersection à haute teneur à la base du modèle filaire de minéralisation, elle est ouverte en profondeur et présente un style de minéralisation semblable à celui de Kiena Deep.

Kiena Deep continue d'afficher de bons résultats; forages à partir du niveau 134

L'exploration en cours des zones Kiena Deep A et Kiena Deep Footwall à partir de la rampe et de la station de transfert du niveau 134 confirme la continuité de la zone. Les analyses et la modélisation géologique continuent de corroborer l'interprétation initiale selon laquelle des lentilles supplémentaires pourraient être délimitées avec des forages supplémentaires, et que certaines lentilles existantes pourraient être étendues latéralement. Les informations issues des forages sont intégrées dans un modèle lithostructurel actualisé et dans une mise à jour des ressources minérales, qui serviront tous deux de base au rapport technique de 2026.

Les forages à partir d'une deuxième plateforme de forage située sur la galerie d'exploration du niveau 134 et ciblant les lentilles de la zone B ont commencé en septembre. La deuxième plateforme permet de forer des trous afin d'évaluer la continuité des lentilles en profondeur. Les forages devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Le niveau 33 est accessible pour le forage, la délimitation de Presqu'île est en cours

Au troisième trimestre, les forages d'exploration au niveau 33 ont ciblé les prolongements latéraux et la continuation en profondeur de la zone Shawkey n° 22 et de l'ancienne mine Shawkey Main. Les forages ont recoupé une minéralisation à des endroits qui pourraient représenter la continuation nord-ouest de la minéralisation de Shawkey Main. Un forage à Dubuisson a été réalisé au cours du troisième trimestre afin d'évaluer la continuité en profondeur de la minéralisation. Le programme souterrain à Dubuisson a été suspendu en attendant la révision des données, à la suite d'informations structurelles obtenues d'un sondage de surface réalisé à partir d'une barge, lesquelles ont permis de définir des zones de veines de quartz-tourmaline à faible pendage vers le nord. Si elles sont validées, ces données suggèrent que les angles d'intersection optimaux seraient obtenus au moyen de sondages de surface orientés du nord vers le sud. Des sondages d'essai visant à valider le modèle seront réalisés au quatrième trimestre.

Exploration de surface

Trois foreuses étaient en activité durant le programme de forage sur barge de Kiena cet été. À Dubuisson, une foreuse s'est concentrée sur le forage intercalaire et géotechnique afin de soutenir la croissance des réserves et d'évaluer la continuité latérale de la minéralisation. Les deux autres foreuses ont évalué le potentiel de deux cibles régionales à Wesdome – la zone 134 située au nord-ouest de Dubuisson et la cible NW située entre Presqu'île et Kiena. Au cours du troisième trimestre, un levé magnétique à haute résolution par drone réalisé par Abitibi Geophysics a été complété. Les travaux de modélisation et d'interprétation sont en cours, et les résultats sont attendus au début du quatrième trimestre.

PERFORMANCE FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE CONSOLIDÉE

Santé et sécurité

Le taux de fréquence total des incidents déclarés était de 0,72 au T3 2025 et de 0,37 pour le cumul de l'exercice 2025, soit une amélioration importante par rapport à 1,62 au T3 2024 et à 1,10 pour le cumul de l'exercice 2024.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Vue d'ensemble du marché de l'or et des taux de change des devises

La performance financière de la Société est fortement tributaire du cours de l'or, qui a une incidence directe sur sa rentabilité et ses flux de trésorerie. Le cours de l'or est soumis à une forte volatilité et influencé par de nombreux facteurs, tels que la vigueur du dollar américain, l'offre et la demande, les taux d'intérêt et les taux d'inflation, sur lesquels la Société n'a aucun contrôle.

Prix au comptant par once d'or (dollars américains)	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Bas	3 299 \$	2 329 \$	2 633 \$	1 985 \$
Haut	3 827 \$	2 664 \$	3 827 \$	2 664 \$
Moyenne	3 457 \$	2 474 \$	3 201 \$	2 296 \$

Source des données : prix de l'or fixé au comptant établi en après-midi par la London Bullion Market Association

La monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien (« \$ CA ») puisque toutes ses activités et tous ses actifs sont basés au Canada. Toutefois, les produits des activités ordinaires, la rentabilité et les flux de trésorerie de la Société sont exposés aux variations du cours de l'or et du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien puisque le produit principal de la Société, l'or, est essentiellement négocié en dollars américains. Wesdome n'avait conclu aucun contrat de change à terme au 30 septembre 2025 ni au cours des trois premiers trimestres de 2025. Cette position sera revue de temps à autre lorsque les conditions du marché le justifient.

Taux de change (\$ US/\$ CA)	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Clôture	1,39	1,35	1,39	1,35
Bas	1,36	1,35	1,36	1,33
Haut	1,39	1,38	1,46	1,38
Moyenne	1,38	1,36	1,40	1,36

Source des données : Banque du Canada

Production, ventes et produits des activités ordinaires

La production d'or a augmenté de 12 % au T3 2025 par rapport à celle du T3 2024, en raison surtout de l'augmentation du nombre de tonnes broyées, de la teneur moyenne plus élevée et de l'augmentation du débit à Eagle River. Pour les trois premiers trimestres de 2025, la production d'or a augmenté de 13 % par rapport à celle de la période correspondante de 2024, en raison surtout de l'augmentation du nombre de tonnes broyées, de la teneur moyenne plus élevée et de l'augmentation du débit à Eagle River.

En milliers de dollars	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Produits tirés des activités				
Or	230 051	146 699	625 781	375 160
Argent	233	153	669	413
	230 284	146 852	626 450	375 573

Au T3 2025, Wesdome a généré des produits tirés de l'or de 230,1 millions de dollars provenant de la vente de 47 400 onces d'or à un prix moyen réalisé de l'or vendu de 4 853 \$ (3 523 \$ US) l'once, comparativement à la vente de 42 900 onces d'or à 3 420 \$ (2 508 \$ US) l'once pour des produits tirés de l'or de 146,7 millions de dollars au T3 2024. L'augmentation de 57 % des produits tirés de l'or est attribuable à l'augmentation de 10 % du nombre d'onces vendues et à la hausse de 42 % du prix moyen réalisé de l'or vendu.

Pour les trois premiers trimestres de 2025, Wesdome a généré des produits tirés de l'or de 625,8 millions de dollars provenant de la vente de 138 600 onces d'or à un prix moyen réalisé de l'or vendu de 4 515 \$ (3 228 \$ US) l'once, ce qui se compare avantageusement à la vente de 118 600 onces d'or à 3 163 \$ (2 325 \$ US) l'once pour des produits tirés de l'or totalisant 375,2 millions de dollars au cours de la période correspondante de 2024. L'augmentation de 67 % des produits tirés de l'or est attribuable à l'augmentation de 17 % du nombre d'onces vendues et à la hausse de 43 % du prix moyen réalisé de l'or vendu.

Coûts de production

Coût des ventes

En milliers de dollars	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Coût des ventes				
Coûts d'extraction et de traitement				
Extraction	32 381	27 090	96 265	82 368
Traitement	10 021	8 811	30 302	27 153
Frais d'administration du site et de campement	18 688	15 302	53 482	46 005
Variation des stocks ¹	(2 434)	(556)	(6 783)	(1 563)
	58 656	50 647	173 266	153 963
Redevances	3 185	1 570	7 780	4 112
	61 841	52 217	181 046	158 075

1. Voir la note 17 des états financiers de la Société pour une ventilation des ajustements des stocks et des stocks en circuit pour les trois mois et neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Le coût des ventes du T3 2025 a augmenté de 9,6 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celui du T3 2024, en raison essentiellement d'une hausse de 16 % des coûts d'extraction et de traitement découlant d'une augmentation de 45 % du nombre d'onces produites à Eagle River, en partie contrebalancée par une baisse de 22 % de la teneur moyenne à Kiena qui a eu pour effet de réduire le débit de l'usine et le nombre d'onces produites.

Les coûts décaissés par once d'or vendue de 1 300 \$ (944 \$ US) au T3 2025 ont augmenté par rapport aux coûts décaissés par once vendue de 1 214 \$ (890 \$ US) pour le T3 2024, ce qui s'explique surtout par une hausse de 18 % du coût des ventes, en partie contrebalancée par une augmentation de 10 % de nombre d'onces vendues.

Les CMC de 1 954 \$ (1 419 \$ US) par once pour le T3 2025 ont augmenté de 2 % par rapport à ceux du T3 2024, en raison principalement de hausses de 18 % du coût des ventes, de 2 % des dépenses en immobilisations de maintien et de 2,7 millions de dollars des charges de la Société et frais généraux, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 10 % du nombre d'onces vendues.

Le coût des ventes pour les trois premiers trimestres de 2025 a augmenté de 23,0 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une hausse de 13 % des coûts d'extraction et de traitement, laquelle découle d'une augmentation de 13 % du nombre d'onces produites et d'un accroissement de 4 % du débit de l'usine.

Les coûts décaissés par once pour les trois premiers trimestres de 2025 ont été de 1 301 \$ (930 \$ US), en baisse de 2 % comparativement à ceux de la période correspondante de 2024, en raison surtout d'une augmentation de 17 % du nombre d'onces vendues, en partie contrebalancée par une hausse de 15 % du coût des ventes. Le total des charges d'exploitation minière a augmenté de 23,0 millions de dollars, en lien principalement avec un accroissement de 13 % du nombre d'onces produites et une hausse de 4 % du débit de l'usine.

Les CMC par once des trois premiers trimestres de 2025 se sont chiffrés à 2 009 \$ (1 436 \$ US), en baisse de 1 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, du fait essentiellement de hausses de 15 % du coût des ventes, de 19 % des dépenses en immobilisations de maintien et de 6,1 millions de dollars des charges de la Société et frais généraux, le tout contrebalancé par une augmentation de 17 % du nombre d'onces vendues.

Charges de la Société et frais généraux

Au T3 2025, les charges de la Société et frais généraux ont augmenté de 2,7 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, pour atteindre 9,0 millions de dollars, en raison principalement d'une augmentation des activités administratives et du personnel technique au siège social et de coûts de 1,3 million de dollars liés aux études techniques. Pour les trois premiers trimestres de 2025, les charges de la Société et frais généraux ont augmenté de 6,1 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, pour atteindre 22,4 millions de dollars, en raison principalement d'une augmentation des activités administratives et du personnel technique au siège social et de coûts de 2,9 millions de dollars liés aux études techniques en vertu du Règlement NI 43-101 pour 2026. Les charges de la Société et frais généraux devraient être d'environ 30 millions de dollars pour 2025, en tenant compte de charges supplémentaires liées aux rapports techniques et aux indemnités de départ des membres de la haute direction.

Rémunération fondée sur des actions

Pour le T3 2025 et le cumul de l'exercice 2025, la Société a attribué respectivement 36 735 et 573 553 options sur actions, 12 857 et 101 779 unités d'actions restreintes (« UAR ») et 25 714 et 203 558 unités d'actions liées à la performance (« UAP ») à certains employés et dirigeants. Pour le du cumul de l'exercice 2025, la Société a attribué 53 269 unités d'actions différées (« UAD ») à des administrateurs non dirigeants dans le cadre de son régime incitatif fondé sur des actions de 2020. Les droits rattachés aux options sur actions et aux UAR sont acquis sur une période de trois ans, la première tranche étant acquise à la date du premier anniversaire de l'émission. Les droits rattachés aux UAP sont acquis en bloc sous réserve du maintien de l'emploi à la fin de la période de performance de trois ans. Les droits rattachés aux UAD sont entièrement acquis à la date d'attribution et la valeur des UAD devient payable à la retraite des administrateurs.

Pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2025, la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée au titre des options sur actions, des UAR, des UAP et des UAD attribuées dans le cadre du régime incitatif fondé sur des actions de 2020 s'est établie respectivement à 1,9 million de dollars et 5,5 millions de dollars.

Exploration et évaluation

Toutes les dépenses liées à des activités d'exploration et d'évaluation sont passées en charges jusqu'à ce que la Société ait établi la faisabilité technique et la viabilité commerciale. Pour le T3 2025, Wesdome a comptabilisé des dépenses d'exploration de 10,0 millions de dollars, dont 5,9 millions de dollars à Eagle River et 4,1 millions de dollars à Kiena. Pour les trois premiers trimestres de 2025, Wesdome a comptabilisé des dépenses d'exploration de 14,2 millions de dollars, dont 8,8 millions de dollars à Eagle River et 5,4 millions de dollars à Kiena.

Dans le cadre de l'émission d'actions accréditatives liée à l'acquisition d'Angus qui a été réalisée le 27 juin 2025, la Société s'est engagée à effectuer des dépenses d'exploration au Canada de 1,0 million de dollars d'ici au 31 décembre 2025.

Charge d'impôts

À l'heure actuelle, Wesdome est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat et à l'impôt minier sur les profits tirés des ressources en Ontario et au Québec. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat exigibles, qui s'est établie à 39,2 millions de dollars pour le T3 2025, est supérieure de 19,7 millions de dollars à celle de la période correspondante de 2024 en raison principalement d'une augmentation des produits des activités ordinaires. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat différés s'est chiffrée à 3,4 millions de dollars pour le T3 2025, en hausse de 2,2 millions de dollars comparativement à celle de la période correspondante de 2024. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat exigibles, qui a atteint 111,7 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2025, est supérieure de 72,9 millions de dollars à celle de la période correspondante de 2024 en raison surtout d'une augmentation des produits des activités ordinaires. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat différés a été de 7,4 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2025, en hausse de 5,7 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de 2024. Au 30 septembre 2025, la Société affichait un actif courant de 9,8 millions de dollars au titre de l'impôt sur le résultat et de l'impôt minier à recevoir.

BAIIA

Le BAIIA de la Société s'est établi à respectivement 149,6 millions de dollars et 407,3 millions de dollars pour le T3 2025 et le cumul de l'exercice 2025, en comparaison de respectivement 84,6 millions de dollars et 193,1 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2024. La Société a dégagé un résultat net avant impôt de respectivement 129,6 millions de dollars et 351,2 millions de dollars pour le T3 2025 et le cumul de l'exercice 2025, par rapport à respectivement 59,7 millions de dollars et 119,5 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2024.

Résultat net

Le résultat net du T3 2025 a augmenté de 47,9 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une augmentation de 73,8 millions de dollars de la marge de trésorerie d'exploitation, en partie contrebalancée par une hausse de 21,9 millions de dollars des impôts. Le résultat net pour les trois premiers trimestres de 2025 a augmenté de 153,3 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2024, du fait surtout d'une hausse de 227,9 millions de dollars de la marge de trésorerie d'exploitation, en partie contrebalancée par une augmentation de 78,5 millions de dollars des impôts.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 118,2 millions de dollars (0,78 \$ par action) pour le T3 2025 ont augmenté de 57,2 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une hausse des cours de l'or ayant soutenu une augmentation de 73,8 millions de dollars de la marge de trésorerie d'exploitation, en partie contrebalancée par une hausse de 13,9 millions de dollars des acomptes provisionnels d'impôt sur le résultat.

Les flux de trésorerie disponibles pour le T3 2025 ont été de 79,0 millions de dollars, en hausse de 48,1 millions de dollars comparativement à ceux de la période correspondante de 2024, du fait essentiellement d'une hausse de la marge de trésorerie d'exploitation, en partie contrebalancée par une augmentation des dépenses en immobilisations.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 299,3 millions de dollars (1,99 \$ par action) pour les trois premiers trimestres de 2025 ont augmenté de 134,7 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, en raison surtout d'une augmentation de 227,9 millions de dollars de la marge de trésorerie d'exploitation, en partie contrebalancée par une hausse de 81,1 millions de dollars des paiements d'impôt sur le résultat.

Les flux de trésorerie disponibles pour les trois premiers trimestres de 2025 ont été de 179,4 millions de dollars, en hausse de 100,7 millions de dollars comparativement à ceux de la période correspondante de 2024, du fait essentiellement d'une hausse de la marge de trésorerie d'exploitation, en partie contrebalancée par une augmentation des dépenses en immobilisations.

Le solde de trésorerie de la Société s'établissait à 265,9 millions de dollars au 30 septembre 2025, comparativement à 123,1 millions de dollars au 31 décembre 2024. Les liquidités disponibles à la clôture du trimestre étaient de 615 millions de dollars, comprenant la trésorerie et 250 millions de dollars américains de capacité totale non utilisée aux termes de la facilité de crédit renouvelable de la Société.

RÉSULTATS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Résultats financiers								
Produits des activités ordinaires ²	230 284	208 548	187 618	182 611	146 852	127 799	100 922	102 221
Coût des ventes	61 841	59 181	60 024	57 974	52 217	51 560	54 298	54 645
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	168 443	149 367	127 594	124 637	94 635	76 239	46 624	47 576
Résultat net	86 923	82 696	62 473	56 629	38 999	29 135	10 708	2 420
Résultat net ajusté ¹	86 923	78 856	62 473	56 629	39 196	29 135	10 708	2 420
BAIIA ¹	149 554	138 399	119 359	114 868	84 600	67 863	40 675	38 256
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	118 213	100 920	80 156	76 411	60 976	57 083	46 502	37 176
Flux de trésorerie disponibles ¹	78 964	52 924	47 505	39 874	30 838	28 437	19 448	7 799
Données par action (de base) :								
Résultat net	0,58	0,55	0,42	0,38	0,26	0,19	0,07	0,02
Résultat net ajusté ¹	0,58	0,52	0,42	0,38	0,26	0,19	0,07	0,02
Flux de trésorerie d'exploitation	0,78	0,67	0,53	0,51	0,41	0,38	0,31	0,25
Flux de trésorerie disponibles ¹	0,52	0,35	0,32	0,27	0,21	0,19	0,13	0,05
Chiffres clés des états financiers								
Trésorerie	265 893	187 564	167 934	123 097	82 515	50 697	48 252	41 371
Fonds de roulement	274 495	199 273	181 341	131 261	69 413	31 204	(1 033)	(6 894)
Total de l'actif	1 035 161	932 996	816 587	746 654	684 736	644 288	636 190	618 956
Total des passifs non courants	132 478	126 411	122 769	121 953	110 269	108 009	108 337	102 541
Résultats opérationnels								
Broyage (tonnes)								
Eagle River	71 575	48 623	60 010	60 358	57 984	52 552	51 632	54 669
Kiena	50 147	50 299	48 690	62 421	51 321	57 669	45 344	49 649
Débit total	121 722	98 922	108 700	122 779	109 305	110 221	96 976	104 318
Teneur du minerai traité (g/t Au)								
Eagle River	15,3	16,9	15,6	14,3	13,1	11,8	15,5	14,1
Kiena	10,2	10,7	10,8	11,5	13,1	13,5	5,9	7,7
Récupération (%)								
Eagle River	97,3	96,7	96,3	96,5	97,0	96,3	97,0	97,0
Kiena	98,7	98,8	98,9	99,1	99,0	99,0	98,2	98,5
Production (onces)								
Eagle River	34 296	25 612	28 999	26 702	23 688	19 272	24 899	24 072
Kiena	16 169	17 169	16 693	22 865	21 421	24 763	8 423	12 144
Total de l'or produit	50 465	42 781	45 692	49 567	45 109	44 035	33 322	36 216
Ventes d'or (onces)								
Eagle River	32 700	27 000	27 700	27 500	21 340	17 500	27 360	25 600
Kiena	14 700	18 900	17 600	21 200	21 560	22 500	8 340	12 020
Total des ventes d'or	47 400	45 900	45 300	48 700	42 900	40 000	35 700	37 620

RAPPORT DE GESTION

En dollars canadiens, sauf indication contraire



En milliers, sauf les montants par unité et par action	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Par once d'or vendue¹								
Coût des ventes	1 305	1 289	1 325	1 190	1 217	1 289	1 521	1 453
Prix moyen réalisé ¹	4 853	4 539	4 136	3 746	3 420	3 192	2 823	2 715
Coûts décaissés ¹	1 300	1 285	1 320	1 187	1 214	1 286	1 517	1 451
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	3 553	3 254	2 816	2 559	2 206	1 906	1 306	1 264
CMC ¹	1 954	2 115	1 960	1 920	1 920	1 977	2 226	2 082
Coût des ventes par tonne broyée	508	598	552	472	478	468	560	524
Coûts de production par tonne broyée ¹	507	545	548	449	489	488	523	474
Taux de change moyens 1 \$ US → \$ CA	1,3775	1,3841	1,4350	1,3990	1,3637	1,3684	1,3488	1,3619
Indicateurs de coûts (en \$ US)								
Coût des ventes	947	932	923	851	893	942	1 128	1 067
Coûts décaissés ¹	944	929	920	848	890	940	1 125	1 065
CMC ¹	1 419	1 528	1 366	1 373	1 408	1 445	1 650	1 529

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.
2. Les produits des activités ordinaires comprennent des montants négligeables provenant de la vente d'argent comme sous-produit.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 septembre 2025, Wesdome affichait un fonds de roulement excédentaire de 274,5 millions de dollars, comparativement à 131,3 millions de dollars au 31 décembre 2024. La trésorerie au 30 septembre 2025 s'élevait à 265,9 millions de dollars, comparativement à 123,1 millions de dollars à l'ouverture de l'exercice. La marge de trésorerie d'exploitation¹ a augmenté par rapport à celle des périodes correspondantes de 2024 en raison d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu et de l'augmentation du nombre d'onces d'or vendues.

Le tableau des flux de trésorerie abrégé est le suivant :

En millions de dollars	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Eagle River				
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	120,1	42,7	288,8	112,8
Dépenses en immobilisations de croissance	(0,6)	-	(1,0)	-
Dépenses en immobilisations de maintien	(11,7)	(10,9)	(39,9)	(30,7)
Maintien des installations de gestion des résidus	(0,5)	(4,0)	(1,1)	(4,4)
Paievements de loyers	(0,1)	(0,6)	(0,7)	(2,3)
	107,2	27,2	246,1	75,4
Kiena				
Marge de trésorerie d'exploitation ¹	48,3	52,0	156,7	104,7
Dépenses en immobilisations de croissance	(14,5)	(5,8)	(40,9)	(18,4)
Dépenses en immobilisations de maintien	(10,3)	(8,5)	(34,2)	(29,7)
Maintien des installations de gestion des résidus	(1,5)	(0,2)	(2,3)	(0,3)
	22,0	37,5	79,3	56,3
Charges de la Société	(9,0)	(6,3)	(22,4)	(16,3)
Exploration	(9,9)	(4,8)	(14,2)	(8,2)
Options sur actions exercées	0,3	1,4	3,6	4,2
Impôt minier et impôt sur le résultat payés	(39,5)	(25,6)	(115,3)	(34,2)
Acquisition d'Angus	-	-	(30,2)	(3,6)
Placements dans des titres négociables et des bons de souscription	-	-	(6,4)	2,9
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	-	-	-	(39,0)
Fonds détenus en contrepartie d'une lettre de garantie	-	-	0,1	-
Paievements d'intérêts	(0,5)	(0,3)	(1,1)	(2,2)
Variation nette du fonds de roulement et autres	7,7	2,7	3,3	5,8
Augmentation nette de la trésorerie	78,3	31,8	142,8	41,1
Trésorerie au début de la période	187,6	50,7	123,1	41,4
Trésorerie à la fin de la période	265,9	82,5	265,9	82,5

1. La marge de trésorerie d'exploitation est une mesure de performance non conforme aux IFRS. Voir les informations sur les mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

Les dépenses en immobilisations engagées au T3 2025 et pour le cumul de l'exercice 2025 ont totalisé respectivement 39,1 millions de dollars et 119,4 millions de dollars, contre respectivement 29,5 millions de dollars et 83,6 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2024. Voici une ventilation des dépenses en immobilisations pour les trois mois et neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024 :

En milliers de dollars	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Immobilisations corporelles minières				
Eagle River				
Maintien de l'exploration minière	2 202	1 255	6 066	4 906
Maintien du développement minier	6 168	5 358	18 721	16 209
Maintien des immobilisations minières	3 360	4 292	15 071	9 574
Maintien des installations de gestion des résidus	469	4 027	1 093	4 401
	12 199	14 932	40 951	35 090
Kiena				
Maintien de l'exploration minière	1 563	5 341	6 026	19 693
Maintien du développement minier	5 489	1 463	14 574	4 046
Maintien des immobilisations minières	3 294	1 721	13 559	5 964
Maintien des installations de gestion des résidus	1 498	220	2 326	312
	11 844	8 745	36 485	30 015
Total des dépenses en immobilisations de maintien¹	24 043	23 677	77 436	65 105
Mines en développement et usines et équipement				
Croissance du développement minier	8 733	5 845	24 196	10 963
Aménagement d'une rampe	494	-	965	3 624
Croissance des immobilisations minières	5 872	-	16 767	3 867
Total des dépenses en immobilisations de croissance¹	15 099	5 845	41 928	18 454
Total des dépenses en immobilisations de maintien et de croissance	39 142	29 522	119 364	83 559

1. Les dépenses en immobilisations de maintien et de croissance sont des mesures de performance non conformes aux IFRS. Voir les informations sur les mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

La Société a généré des flux de trésorerie disponibles de respectivement 79,0 millions de dollars et 179,4 millions de dollars pour le T3 2025 et le cumul de l'exercice 2025, comparativement à respectivement 30,8 millions de dollars et 78,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles est principalement attribuable à la hausse des cours de l'or, qui ont soutenu l'augmentation de la marge de trésorerie d'exploitation, en partie contrebalancée par la hausse des dépenses en immobilisations. Les flux de trésorerie disponibles et la marge de trésorerie d'exploitation sont des mesures de performance non conformes aux IFRS. Voir les informations sur les mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

Facilité de crédit garantie

Le 19 juin 2025, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour (la « convention ») avec un syndicat de prêteurs afin de porter le montant de sa facilité de crédit à 250 millions de dollars américains et de prolonger de trois ans l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable garantie actuelle (la « facilité de crédit »), jusqu'au 19 juin 2028. Conformément à la convention, la facilité de crédit comprend des engagements globaux de 250 millions de dollars américains, avec une option de prolongation supplémentaire de 50 millions de dollars américains, pour un total pouvant atteindre 300 millions de dollars américains. La facilité de crédit sera utilisée à des fins générales, y compris, mais sans s'y limiter, les acquisitions, les distributions, les investissements et le développement continu des mines. Les avances en vertu de la facilité de crédit porteront intérêt au taux de financement à un jour garanti (« taux SOFR ») majoré d'une marge de 2,25 % à 3,25 % par an, selon le ratio d'endettement de la Société. La facilité de crédit est également disponible pour l'émission de lettres de garantie. Au 30 septembre 2025 et au 4 novembre 2025, aucun montant n'était tiré sur la facilité de crédit. Les commissions d'attente sur les montants inutilisés de la facilité de crédit sont calculées au moyen du taux SOFR majoré de 0,51 % à 0,73 %, en fonction du ratio de levier financier de la Société.

La convention comprend des modalités et conditions standard et habituelles en matière de frais, de déclarations, de garanties et de clauses financières. Les coûts de financement de 2,1 millions de dollars sur la facilité de crédit sont amortis en résultat net sur la durée de l'emprunt.

La facilité de crédit comprend diverses clauses pour une facilité d'emprunt de cette nature qui, entre autres choses, limitent la capacité de la Société de contracter des dettes additionnelles ainsi que des privilèges. Elle contient trois mesures de vérification du respect des clauses restrictives, lesquelles sont toutes évaluées sur quatre trimestres consécutifs à la fin de chaque trimestre :

- le ratio maximum de la dette nette sur le BAIIA (le « ratio de levier »);
- la valeur corporelle nette minimale;
- le ratio de couverture des intérêts minimal, correspondant au ratio BAIIA/intérêts.

Au 30 septembre 2025, la Société respectait entièrement les clauses financières stipulées dans la facilité de crédit.

Wesdome continue de respecter les clauses restrictives stipulées dans la facilité de crédit et ne prévoit actuellement aucun événement ou circonstance qui pourrait avoir une incidence sur l'accès aux fonds disponibles aux termes de cette facilité.

Facilités de location

La Société possède une facilité de location en vertu de laquelle un montant de 0,3 million de dollars était dû au 30 septembre 2025.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit montre le calendrier des sorties de trésorerie liées aux obligations contractuelles au 30 septembre 2025 :

En milliers de dollars	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et charges à payer	71 737 \$	71 737 \$	-	-
Obligations locatives	279	279	-	-
Engagements d'achat	63 020	63 020	-	-
Provisions pour démantèlement	30 813	-	-	30 813
	165 849 \$	135 036 \$	- \$	30 813 \$

Prospectus préalable de base simplifié provisoire

En novembre 2024, la Société a renouvelé son prospectus préalable de base simplifié auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, conformément aux procédures applicables aux émetteurs établis bien connus (*Well-Known Seasoned Issuers*). Le prospectus préalable de base permet à la Société d'offrir et d'émettre des actions ordinaires, des titres d'emprunt, des bons de souscription, des reçus de souscription, des unités ou toute combinaison de ceux-ci pendant la période de 25 mois au cours de laquelle le prospectus préalable de base est en vigueur. La Société a mis à jour son prospectus de base afin de maintenir sa flexibilité financière alors qu'elle continue à faire progresser ses plans commerciaux, mais elle n'a pas l'intention d'émettre des titres dans le cadre de ce prospectus à l'heure actuelle et pourrait ne jamais procéder à une telle émission. Si la Société décide d'offrir des titres pendant la période de validité de 25 mois, les conditions spécifiques, y compris l'utilisation du produit, seront énoncées dans un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié, qui sera déposé auprès des autorités canadiennes compétentes en matière de réglementation des valeurs mobilières. Le présent rapport de gestion ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura pas de vente de ces titres dans une province, un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'une telle province, d'un tel État ou d'un tel territoire. Le prospectus préalable de base simplifié peut être consulté sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 4 novembre 2025, les titres en circulation de la Société se détaillaient comme suit :

Actions en circulation	En milliers
Actions ordinaires émises	150 969
Options d'achat d'actions ordinaires	1 140
Unités d'actions différées	496
Unités d'actions liées à la performance	503
Unités d'actions restreintes	162

Le 21 octobre 2025, la Société a annoncé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA ») visant le rachat, sur une période de 12 mois, d'un maximum de 2 % du flottant public de la Société (les « actions »), OPRCNA qui a depuis été approuvée par la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le nombre d'actions pouvant être rachetées dans le cadre de l'OPRCNA serait soumis à un maximum quotidien de 182 093 actions. Le nombre réel d'actions pouvant être rachetées par la Société dans le cadre de l'OPRCNA, ainsi que le moment de ces rachats, seront déterminés par la direction de la Société et dépendront d'un certain nombre de facteurs, notamment des conditions du marché, du cours de l'action, des liquidités disponibles et des autres possibilités d'investissement de capitaux pour la croissance. Toutefois, la Société a actuellement l'intention de racheter jusqu'à 3 013 315 actions dans le cadre de l'OPRCNA au cours des 12 prochains mois. Au 30 septembre 2025 et au 4 novembre 2025, la Société n'avait racheté aucune action ordinaire dans le cadre de l'OPRCNA.

MESURES DE PERFORMANCE NON CONFORMES AUX IFRS

Wesdome utilise des mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion, car elle estime que ces mesures généralement reconnues du secteur fournissent une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. Ces mesures de performance non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ou comme un substitut aux mesures de performance préparées conformément aux IFRS.

Les mesures de performance non conformes aux IFRS comprennent :

- le prix moyen réalisé par once d'or vendue;
- les coûts décaissés et les coûts décaissés par once d'or vendue;
- les coûts de production par tonne broyée;
- la marge de trésorerie d'exploitation et la marge de trésorerie d'exploitation par once d'or vendue;
- les dépenses en immobilisations de maintien et de croissance;
- les CMC et les CMC par once d'or vendue;
- les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action;
- le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action;
- le BAIIA.

Prix moyen réalisé par once d'or vendue

Le prix moyen réalisé par once d'or vendue est une mesure non conforme aux IFRS; il ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS et il n'a pas de signification normalisée définie par les IFRS. Le prix moyen réalisé par once d'or vendue est calculé en divisant les produits tirés de l'or provenant des activités minières de la Société pour la période pertinente par les onces d'or vendues. Il peut ne pas être comparable à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or.

En milliers de dollars, sauf les montants par unité	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Produits des activités ordinaires selon les états financiers	230 284	146 852	626 450	375 573
Produits tirés de l'argent provenant des activités minières	(233)	(153)	(669)	(413)
Produits tirés de l'or provenant des activités minières (a)	230 051	146 699	625 781	375 160
Onces d'or vendues (b)	47 400	42 900	138 600	118 600
Prix moyen réalisé par once d'or vendue en dollars canadiens (c) = (a) ÷ (b)	4 853	3 420	4 515	3 163
Taux de change moyen 1 \$ US → \$ CA (d)	1,3775	1,3637	1,3989	1,3603
Prix moyen réalisé par once d'or vendue en dollars américains (c) ÷ (d)	3 523	2 508	3 228	2 325

Coûts décaissés et coûts décaissés par once d'or vendue

Les coûts décaissés par once d'or vendue sont une mesure de performance non conforme aux IFRS; ils ne constituent pas une mesure reconnue par les IFRS, ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et ils peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. La Société a inclus cette mesure de performance non conforme aux IFRS dans le présent document, car elle estime que cette mesure de performance généralement acceptée dans le secteur fournit une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. La Société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer la performance opérationnelle de la Société et sa capacité à générer des flux de trésorerie. Par conséquent, elle vise à fournir des renseignements supplémentaires et ne doit pas être considérée isolément ni comme un substitut des mesures de performance préparées conformément aux IFRS. Le tableau qui suit présente le rapprochement du total des coûts décaissés par once d'or vendue et du coût des ventes selon les états financiers :

En milliers de dollars, sauf les montants par unité	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Coût des ventes selon les états financiers (a)	61 841	52 217	181 046	158 075
Produits tirés de l'argent provenant des activités minières	(233)	(153)	(669)	(413)
Coûts décaissés (b)	61 608	52 064	180 377	157 662
Onces d'or vendues (c)	47 400	42 900	138 600	118 600
Coût des ventes par once d'or vendue (d) = (a) ÷ (c)	1 305	1 217	1 306	1 333
Coûts décaissés par once d'or vendue (e) = (b) ÷ (c)	1 300	1 214	1 301	1 329
Taux de change moyen 1 \$ US → \$ CA (f)	1,3775	1,3637	1,3989	1,3603
Coût des ventes par once d'or vendue en dollars américains (d) ÷ (f)	947	893	934	980
Coûts décaissés par once d'or vendue en dollars américains (e) ÷ (f)	944	890	930	977

Coûts de production et coûts de production par tonne broyée

Les coûts de production par tonne broyée sont une mesure de performance non conforme aux IFRS; ils ne constituent pas une mesure reconnue par les IFRS, ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et ils peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, cette mesure est établie en ajustant le coût des ventes, tel qu'il figure dans les états des résultats, pour déduire l'épuisement et l'amortissement hors trésorerie, les redevances et les variations du niveau des stocks, puis en divisant le résultat par le nombre de tonnes broyées à l'usine. La direction est d'avis que les coûts de production par tonne broyée fournissent des renseignements supplémentaires sur la performance des activités d'extraction et de broyage et lui permettent de surveiller les coûts d'exploitation de façon plus uniforme puisque la mesure par tonne broyée réduit la variabilité des coûts qui est associée aux différents niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la viabilité économique des blocs miniers. Comme chaque bloc minier est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne broyée, les produits des activités ordinaires estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts de production par tonne broyée pour être économiquement viables. La direction est consciente que cette mesure par tonne broyée est influencée par les fluctuations du débit et elle utilise donc cet outil d'évaluation de concert avec le coût des ventes préparé conformément aux IFRS. Cette mesure complète l'information sur le coût des ventes préparée conformément aux IFRS et permet aux investisseurs de faire la distinction entre les variations du coût des ventes découlant des variations de la production et des variations de la performance opérationnelle.

En milliers de dollars, sauf les montants par unité	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Coût des ventes selon les états financiers (a)	61 841	52 217	181 046	158 075
Redevances	(3 185)	(1 570)	(7 780)	(4 112)
Ajustements des stocks de lingots et des stocks en circuit	3 114	2 819	1 969	4 023
Coûts de production (b)	61 770	53 466	175 235	157 986
Minerai broyé (tonnes) (c)	121 722	109 305	329 344	316 502
Coût des ventes par tonne broyée (a) ÷ (c)	508	478	550	499
Coûts de production par tonne broyée (b) ÷ (c)	507	489	532	499

Marge de trésorerie d'exploitation et marge de trésorerie d'exploitation par once d'or vendue

La marge de trésorerie d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS; elle ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS, elle n'a pas de signification normalisée définie par les IFRS et elle peut ne pas être comparable à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Elle correspond à la différence entre les produits tirés de l'or provenant des activités minières et les coûts d'exploitation décaissés des sites miniers (voir la rubrique « Coûts décaissés et coûts décaissés par once d'or vendue » ci-dessus), selon les états financiers de la Société. La Société estime que la marge de trésorerie d'exploitation illustre la performance des mines qu'elle exploite et permet aux investisseurs de mieux comprendre sa performance par rapport aux autres producteurs d'or qui présentent leurs résultats sur une base similaire.

En milliers de dollars, sauf les montants par unité	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Produits tirés de l'or provenant des activités minières	230 051	146 699	625 781	375 160
Coûts décaissés	61 608	52 064	180 377	157 662
Marge de trésorerie d'exploitation	168 443	94 635	445 404	217 498
Prix moyen réalisé (a)	4 853	3 420	4 515	3 163
Coûts décaissés par once d'or vendue (b)	1 300	1 214	1 301	1 329
Marge de trésorerie d'exploitation par once d'or vendue (a) – (b)	3 553	2 206	3 214	1 834

Dépenses en immobilisations de maintien et de croissance

Les dépenses en immobilisations de maintien sont généralement définies comme étant des dépenses nécessaires à l'exploitation continue de l'actif ou de l'entreprise sans entraîner d'augmentation de la capacité, de la durée de vie des actifs ou des bénéfices futurs. Cette mesure est utilisée par la direction pour évaluer l'ampleur des dépenses en immobilisations nécessaires pour maintenir les activités aux niveaux actuels.

Les dépenses en immobilisations de croissance s'entendent généralement des dépenses en immobilisations qui augmentent la capacité existante, prolongent la durée de vie des actifs et/ou augmentent les bénéfices futurs. Cette mesure est utilisée par la direction pour évaluer les coûts nécessaires à la mise en valeur de nouvelles activités ou de projets majeurs liés à des activités existantes lorsque ces projets augmenteront sensiblement la production par rapport aux niveaux actuels.

En milliers de dollars	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Immobilisations corporelles minières				
Eagle River				
Maintien de l'exploration minière	2 202	1 255	6 066	4 906
Maintien du développement minier	6 168	5 358	18 721	16 209
Maintien des immobilisations minières	3 360	4 292	15 071	9 574
Maintien des installations de gestion des résidus	469	4 027	1 093	4 401
	12 199	14 932	40 951	35 090
Kiena				
Maintien de l'exploration minière	1 563	5 341	6 026	19 693
Maintien du développement minier	5 489	1 463	14 574	4 046
Maintien des immobilisations minières	3 294	1 721	13 559	5 964
Maintien des installations de gestion des résidus	1 498	220	2 326	312
	11 844	8 745	36 485	30 015
Total des dépenses en immobilisations de maintien	24 043	23 677	77 436	65 105
Mines en développement et usines et équipement				
Croissance du développement minier	8 733	5 845	24 196	10 963
Aménagement d'une rampe	494	-	965	3 624
Croissance des immobilisations minières	5 872	-	16 767	3 867
Total des dépenses en immobilisations de croissance	15 099	5 845	41 928	18 454
Total des dépenses en immobilisations de maintien et de croissance	39 142	29 522	119 364	83 559

CMC et CMC par once d'or vendue

Les CMC comprennent les coûts d'exploitation des sites miniers engagés dans les activités minières de la Société, les dépenses en immobilisations de maintien et les dépenses de développement de la mine, les dépenses d'exploration et d'évaluation des sites miniers et les paiements de location de l'équipement lié aux activités minières et les charges de la Société et frais généraux. La Société estime que cette mesure représente les coûts décaissés totaux de production de l'or à partir des activités actuelles et qu'elle fournit à la Société et à d'autres parties prenantes des renseignements supplémentaires qui illustrent sa performance opérationnelle et sa capacité de générer des flux de trésorerie. Cette mesure des coûts vise à présenter le coût total de la production d'or provenant des activités actuelles par once d'or vendue. Les dépenses liées aux nouveaux projets et les dépenses en immobilisations de croissance ne sont pas prises en compte. À compter de l'année civile 2026, Wesdome prévoit calculer les CMC conformément aux lignes directrices du World Gold Council, afin de s'aligner sur les normes du secteur et d'améliorer la comparabilité pour les investisseurs.

En milliers de dollars, sauf les montants par unité	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Coût des ventes, selon les états financiers	61 841	52 217	181 046	158 075
Produits tirés de l'argent provenant des activités minières	(233)	(153)	(669)	(413)
Coûts décaissés	61 608	52 064	180 377	157 662
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	15 422	13 419	45 387	44 853
Maintien des immobilisations minières	6 654	6 012	28 630	15 537
Maintien des installations de gestion des résidus	1 967	4 247	3 419	4 713
Charges de la Société et frais généraux	9 002	6 346	22 386	16 287
Moins : Développement de la Société	(2 132)	(320)	(2 390)	(384)
Paiement d'obligations locatives	107	615	676	2 278
CMC (a)	92 628	82 383	278 485	240 946
Onces d'or vendues (b)	47 400	42 900	138 600	118 600
CMC par once d'or vendue (c) = (a) ÷ (b)	1 954	1 920	2 009	2 032
Taux de change moyen 1 \$ US → \$ CA (d)	1,3775	1,3637	1,3989	1,3603
CMC par once d'or vendue en dollars américains (c) ÷ (d)	1 419	1 408	1 436	1 493

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non conforme aux IFRS et correspondent aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation moins la trésorerie affectée aux dépenses en immobilisations et au paiement d'obligations locatives, comme indiqué dans les états financiers de la Société. Les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur utile de la capacité de la Société à exercer ses activités sans avoir recours à des emprunts supplémentaires ou à l'utilisation de la trésorerie existante. Les flux de trésorerie disponibles par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie disponibles par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

En milliers de dollars, sauf les montants par action	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation selon les états financiers (a)	118 213	60 976	299 289	164 561
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	(15 422)	(13 419)	(45 387)	(44 853)
Maintien des immobilisations minières	(6 654)	(6 012)	(28 630)	(15 537)
Maintien des installations de gestion des résidus	(1 967)	(4 247)	(3 419)	(4 713)
Croissance de l'exploration minière et du développement minier	(9 227)	(5 845)	(25 161)	(14 392)
Croissance des immobilisations minières	(5 872)	-	(16 767)	(4 065)
Fonds détenus en contrepartie de lettres de garantie	-	-	143	-
Paiement d'obligations locatives	(107)	(615)	(676)	(2 278)
Flux de trésorerie disponibles (b)	78 964	30 838	179 392	78 723
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers) (c)	150 946	149 729	150 384	149 449
Données par action				
Flux de trésorerie d'exploitation par action (a) ÷ (c)	0,78	0,41	1,99	1,10
Flux de trésorerie disponibles par action (b) ÷ (c)	0,52	0,21	1,19	0,53

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont des mesures de performance non conformes aux IFRS; ils ne constituent pas des mesures reconnues par les IFRS et ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS. De plus, ces deux mesures peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Le résultat net ajusté est calculé en excluant les profits et pertes ponctuels résultant de la cession d'actifs non essentiels, les charges non récurrentes et les ajustements fiscaux importants (comptabilisation de l'impôt minier et remboursements de crédit pour exploration) non liés au résultat net de la période considérée, comme le montre le tableau ci-dessous. La Société présente cette mesure, qui repose sur ses états financiers, pour faciliter la compréhension de ses résultats d'exploitation et de sa situation financière.

En milliers de dollars, sauf les montants par action	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Résultat net selon les états financiers	86 923	38 999	232 092	78 842
Ajustements pour :				
Contrepartie au titre des droits de redevance de Goldshore	-	-	(6 633)	-
Coûts liés au départ d'un membre de la haute direction	-	262	725	262
Total des ajustements	-	262	(5 908)	262
Effet connexe de l'impôt sur le résultat	-	(66)	2 068	(66)
	-	197	(3 840)	197
Résultat net ajusté (a)	86 923	39 196	228 252	79 039
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base (en milliers) (b)	150 946	149 729	150 384	149 449
Résultat net ajusté par action (a) ÷ (b)	0,58	0,26	1,52	0,53

BAIIA

Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») est une mesure financière non conforme aux IFRS qui exclut les éléments suivants du résultat net (de la perte nette) : les charges d'intérêt, les charges (recouvrements) d'impôt minier et d'impôt sur le résultat et l'épuisement et l'amortissement. La Société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, elle et certains investisseurs utilisent le BAIIA comme indicateur de la capacité de Wesdome de générer des liquidités à partir des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement, les obligations liées au service de la dette et les dépenses en immobilisations. Le BAIIA vise à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes; il n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et il ne doit pas être considéré isolément ni comme un substitut aux mesures de performance préparées conformément aux IFRS. Le BAIIA exclut l'incidence des coûts décaissés des activités de financement et des impôts, ainsi que les effets des variations des soldes du fonds de roulement d'exploitation; il n'est donc pas nécessairement indicatif du résultat d'exploitation ou des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation tels que déterminés selon les IFRS. D'autres producteurs peuvent calculer le BAIIA de façon différente. Le tableau qui suit présente le rapprochement du résultat net selon les états financiers de la Société et du BAIIA :

En milliers de dollars	T3 2025	T3 2024	CUM 2025	CUM 2024
Résultat net selon les états financiers	86 923	38 999	232 092	78 842
Ajustements pour :				
Charges d'impôt minier et d'impôt sur le résultat	42 667	20 708	119 154	40 616
Épuisement et amortissement	19 438	24 295	60 853	71 226
Produits et charges non récurrents	-	262	(5 908)	262
Charges d'intérêt	526	336	1 121	2 192
BAIIA	149 554	84 600	407 312	193 138

QUESTIONS COMPTABLES

Règles de présentation

La préparation des états financiers de la Société conformément aux IFRS exige que la direction pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Opérations hors bilan

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2025 et jusqu'à la date du présent rapport, la Société n'a conclu aucune opération hors bilan.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers de la Société conformément aux IFRS exige que la direction pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience de la direction et

d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Jugement critique lors de l'application des méthodes comptables

Coûts d'exploration et d'évaluation

Il faut faire preuve de jugement aux fins de déterminer si les coûts respectifs peuvent être inscrits à l'actif, le cas échéant, et s'ils sont susceptibles d'être recouverts par des flux de trésorerie futurs, lesquels peuvent être fondés sur des hypothèses concernant des événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses formulées peuvent changer si de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

i) Réserves et ressources

Les réserves prouvées et probables représentent les parties économiquement exploitables des ressources minérales mesurées et indiquées de la Société qui ont été intégrées au plan minier. La Société estime ses réserves prouvées et probables et ses ressources minérales mesurées, indiquées et présumées à partir des renseignements compilés par des personnes dûment qualifiées. L'information relative aux données géologiques sur la taille, la profondeur et la forme des gisements de minerai nécessite des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des flux de trésorerie futurs liés aux réserves prouvées et probables est fondée sur des facteurs tels que l'estimation des taux de change, les prix des produits de base, les besoins futurs en investissement et les coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et des jugements géologiques posés aux fins d'estimer la taille et la teneur du minerai que renferme le gisement.

Les changements relatifs aux réserves prouvées et probables ainsi qu'aux estimations des ressources minérales mesurées, indiquées et présumées peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable des biens et du matériel miniers, sur l'épuisement, sur les évaluations de perte de valeur et sur le calendrier du démantèlement et des obligations de remise en état.

ii) Début de la production commerciale

La détermination du moment où une mine passe au stade de la production est une question de jugement. Le début de la production commerciale est défini comme étant la date à laquelle la mine devient en état de permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. La Société tient compte principalement des facteurs suivants, entre autres, pour déterminer le début de la production commerciale :

- toutes les dépenses en immobilisations importantes pour atteindre un niveau de production constant et la capacité souhaitée ont été engagées;
- il s'est écoulé une période raisonnable d'essais des installations et de l'équipement de la mine;
- un pourcentage prédéterminé de la capacité nominale de la mine et de l'usine a été atteint;
- les niveaux de production, les teneurs et les taux de récupération requis ont été atteints.

Aucun facteur en particulier n'est jugé plus important qu'un autre. Chaque facteur est considéré dans le contexte des faits et des circonstances du projet spécifique. Il s'agit d'évaluer à quel moment la mine est pratiquement achevée et prête pour l'utilisation prévue.

iii) Épuisement

L'épuisement d'un gisement minier est déterminé à l'aide de la méthode des unités de production (« UP ») sur une période ne dépassant pas la durée de vie estimée du gisement en fonction de l'estimation du nombre de tonnes broyées à partir de réserves prouvées et probables.

La variation des estimations sous-jacentes pourrait influencer considérablement sur le calcul du taux des UP et, par conséquent, sur la charge annuelle d'amortissement pour épuisement. Les changements dans les estimations peuvent découler d'une différence entre la production future réelle et les prévisions actuelles de la production future, de l'expansion des réserves minérales grâce aux activités d'exploration, des différences entre les coûts estimés et les coûts réels de l'exploitation minière, et des différences touchant les hypothèses concernant le prix de l'or sur lesquelles repose l'estimation des réserves minérales.

Il faut poser des jugements importants pour déterminer la durée de vie et les valeurs résiduelles aux fins du calcul de l'épuisement, et rien ne garantit que la durée de vie et les valeurs résiduelles réelles ne différeront pas de façon significative des hypothèses.

iv) Provision pour obligations de démantèlement

La Société évalue sa provision pour le démantèlement sur une base annuelle ou lorsque de nouveaux renseignements importants deviennent disponibles. Les activités d'exploitation et d'exploration minière sont assujetties à divers textes légaux et réglementaires régissant la protection de l'environnement. En général, ces textes légaux et réglementaires sont en constante évolution et la Société a effectué et entend effectuer à l'avenir des dépenses pour se conformer à ces lois et règlements. La comptabilisation des obligations de démantèlement exige que la direction établisse des estimations des coûts futurs que la Société devra engager pour effectuer les travaux de démantèlement requis afin de se conformer aux textes légaux et réglementaires en vigueur applicables à chaque exploitation minière. De plus, des changements qui pourraient être apportés à l'avenir aux textes légaux et réglementaires sur l'environnement pourraient accroître la portée des travaux de démantèlement devant être effectués par la Société. L'augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence importante sur les montants imputés aux opérations pour le démantèlement. La provision représente la meilleure estimation, faite par la direction, de la valeur actualisée de l'obligation de démantèlement future. Les dépenses futures réelles peuvent différer des montants indiqués.

v) Rémunération fondée sur des actions

La détermination de la juste valeur de la rémunération fondée sur des actions ne repose pas sur le coût historique, mais plutôt sur des hypothèses subjectives intégrées dans un modèle d'évaluation d'options. Conformément à ce modèle, la direction doit établir des prévisions relatives aux événements futurs, notamment des estimations de la période de détention future moyenne des options sur actions émises avant l'exercice de ces options, leur expiration ou leur annulation, de la volatilité future du cours des actions de la Société pendant la période de détention prévue (en utilisant la volatilité historique comme point de référence) et des taux d'intérêt sans risque approprié. La rémunération fondée sur des actions prend en compte un taux de déchéance prévu, estimé en fonction des déchéances historiques et des déchéances futures prévues. Un ajustement est apporté si le taux de déchéance réel diffère du taux prévu.

La valeur ainsi calculée n'est pas nécessairement celle que le détenteur de l'option pourrait recevoir dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale, étant donné qu'il n'existe pas de marché pour les options et qu'elles ne sont pas transférables. La direction est d'avis que la valeur obtenue est très subjective et qu'elle dépend entièrement des hypothèses de départ.

Les UAP sont assorties d'une condition de marché, qui doit être prise en compte dans la juste valeur des attributions à la date d'attribution. La détermination de la juste valeur des UAP repose sur des hypothèses subjectives intégrées dans un modèle de simulation Monte Carlo. Le modèle exige que la direction formule des prévisions quant aux événements futurs, y compris des estimations du cours de l'action de la Société et de sa volatilité par rapport à un indice, ainsi que du taux d'intérêt sans risque approprié. Les UAP prennent en compte un taux de déchéance prévu, estimé en fonction des déchéances historiques et des déchéances futures prévues. Un ajustement est apporté si le taux de déchéance réel diffère du taux prévu. La valeur calculée qui en résulte n'est pas nécessairement la valeur que le détenteur de l'UAP pourrait recevoir dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale ou au moment de l'acquisition des droits, étant donné qu'il n'existe pas de marché pour les UAP et qu'elles ne sont pas transférables. La direction est d'avis que la valeur obtenue est très subjective et qu'elle dépend entièrement des hypothèses de départ.

vi) Impôts sur le résultat et impôts différés

La Société est assujettie aux lois fiscales en vigueur dans différentes administrations. Les lois fiscales sont complexes et peuvent être interprétées de différentes façons par les contribuables et par les autorités fiscales compétentes. La provision pour impôt sur le résultat et impôt différé reflète l'interprétation que fait la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation des répercussions fiscales actuelles et futures des transactions et des événements survenant au cours de la période. La Société peut être tenue de modifier sa provision pour impôt sur le résultat ou les soldes d'impôt différé lorsque la déductibilité finale de certains éléments est contestée avec succès par les administrations fiscales, que les estimations utilisées pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé à comptabiliser varient sensiblement ou que la réception de nouveaux renseignements rend nécessaire l'ajustement du montant d'impôt différé à comptabiliser. De plus, des événements futurs, par exemple l'apport de modifications à la législation ou à la réglementation fiscale, ou encore l'interprétation de ces lois et de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôt sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'impôt effectif. De tels changements pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers de l'exercice où ils surviennent.

Il faut faire preuve de jugement aux fins d'évaluer de façon continue l'évolution de l'interprétation des règles fiscales ainsi que des règlements fiscaux et des lois fiscales pour s'assurer que les passifs sont complets et que les actifs sont réalisables. Les répercussions des différentes interprétations et applications pourraient être importantes.

vii) Recouvrabilité des immobilisations corporelles minières

La direction de la Société examine régulièrement les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles minières pour déterminer si des dépréciations sont nécessaires. Le recouvrement des montants comptabilisés au titre des immobilisations corporelles minières dépend de la confirmation du droit de la Société à l'égard des concessions minières sous-jacentes, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour terminer l'aménagement, de la rentabilité future de la production ou du produit de disposition. La direction se fonde sur les plans relatifs à la durée de vie de la mine (« DVM ») pour évaluer la recouvrabilité économique et la probabilité d'obtenir des avantages économiques futurs. Les plans relatifs à la DVM fournissent un modèle économique à l'appui de l'extraction économique des réserves et des ressources. Un plan de DVM à long terme et un modèle géologique connexe déterminent les travaux de forage et d'aménagement requis pour agrandir ou mieux circonscrire le gisement de minerai existant.

PRISES DE POSITION EN COMPTABILITÉ**Normes et modifications publiées, mais non encore en vigueur**

Les nouvelles normes et modifications ci-dessous publiées par l'IASB s'appliquent aux états financiers de la Société.

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à accroître la comparabilité et la transparence des informations que les entreprises fournissent aux investisseurs au sujet de leur performance financière de manière à permettre à ceux-ci de prendre des décisions plus éclairées en matière d'investissement. Cette norme établit de nouvelles exigences visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises grâce aux éléments suivants :

- une meilleure comparabilité de l'état des résultats;
- une amélioration de la transparence des mesures de la performance définies par la direction;
- un regroupement plus utile des informations dans les états financiers.

Aux termes d'IFRS 18, les entreprises devront également présenter leurs charges d'exploitation avec plus de transparence, afin que les investisseurs trouvent et comprennent les informations dont ils ont besoin. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'application anticipée étant toutefois autorisée. Elle remplace IAS 1 et reprend telles quelles de nombreuses dispositions de cette norme. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Modifications d'IFRS 9, Instruments financiers, et d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux exigences en matière de classement et d'évaluation prescrites par IFRS 9. Les modifications visent à remédier au manque d'uniformité des pratiques comptables en rendant les exigences plus compréhensibles et plus cohérentes. Les nouvelles lignes directrices comprennent ce qui suit :

- des clarifications concernant le classement et l'évaluation des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (« ESG »);
- le règlement de passifs au moyen de systèmes de paiement électronique – les modifications précisent la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé. L'IASB a également décidé de prévoir un choix de méthode comptable permettant à une société de décomptabiliser un passif financier avant qu'elle ne remette la trésorerie à la date de règlement si des critères précis sont respectés.

L'IASB a également introduit des exigences supplémentaires en matière d'informations à fournir afin d'améliorer la transparence pour les investisseurs en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles, par exemple des caractéristiques liées à des cibles ESG. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence sur ses états financiers.

Améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité

En juillet 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée aux Normes IFRS de comptabilité et aux indications qui les accompagnent dans le cadre de la mise à jour périodique des normes. Les normes modifiées sont les suivantes :

- IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*;
- IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ainsi que le guide de mise en œuvre d'IFRS 7;
- IFRS 9, *Instruments financiers*;
- IFRS 10, *États financiers consolidés*;
- IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, leur application anticipée étant toutefois autorisée. Les améliorations annuelles se limitent à des changements qui permettent de clarifier le libellé d'une Norme IFRS de comptabilité ou de remédier à des conséquences imprévues relativement mineures ou à des omissions dans les normes comptables. Elles permettent également de remédier à des contradictions mineures entre les dispositions des normes comptables. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence sur ses états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les obligations d'information liées aux instruments financiers exigent que la Société fournisse des renseignements sur : a) l'importance des instruments financiers pour la situation financière et la performance de la Société et b) la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société s'expose au cours de la période et à la date de l'état de la situation financière, ainsi que sur la façon dont elle gère ces risques. Voir la note 21 des états financiers de la Société pour une analyse des facteurs qui touchent Wesdome.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et sectoriels et l'approche de la Société quant à la gestion de ces risques font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel de 2024.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a déposé des certificats signés par la cheffe de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication ainsi que de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La cheffe de la direction et le chef de la direction financière ont conçu des contrôles et procédures de communication de l'information ou ont supervisé leur conception, afin de fournir une assurance raisonnable que :

- i) les informations importantes concernant la Société leur ont été communiquées;
- ii) les informations devant être communiquées dans les documents déposés par la Société sont consignées, traitées, résumées et communiquées dans les délais prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

Aucun changement n'a été apporté aux contrôles et procédures de communication de l'information de Wesdome au T3 2025.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La cheffe de la direction et le chef de la direction financière ont également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière ou ont supervisé sa conception, afin de fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité des rapports financiers et la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Pour son évaluation, la direction a utilisé les critères établis dans le document intitulé « Internal Control - Integrated Framework (COSO 2013) » publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Tout système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu soit-il, comporte des limites inhérentes. Par conséquent, même les systèmes jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, concernant la préparation et la présentation des états financiers. Aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes de la Société au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025 qui aurait eu une incidence significative ou aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Wesdome.

Limites des contrôles et des procédures

En outre, la conception d'un système de contrôle doit tenir compte du fait qu'il existe des contraintes en matière de ressources et que les avantages des contrôles doivent être mesurés par rapport à leurs coûts. De plus, les extrapolations de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont sujettes au risque qu'une conception ne permette pas d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de tous les événements futurs possibles. Par conséquent, en raison des limites inhérentes à un système de contrôle efficace sur le plan des coûts, des anomalies, qu'elles résultent d'erreurs ou de fraudes, peuvent se produire et ne pas être détectées.

RESPONSABILITÉ LIÉE AUX INFORMATIONS TECHNIQUES

Les informations techniques et scientifiques relatives aux activités d'exploration communiquées dans le présent document ont été préparées sous la supervision de Guy Belleau, ing., chef de l'exploitation de la Société, une « **personne qualifiée** » au sens du Règlement 43-101, qui les a également vérifiées et examinées.

La vérification des données comprend la saisie et l'examen des données par les géologues principaux des projets sur place, la production de rapports hebdomadaires et mensuels à l'intention de la haute direction de l'exploration et la réalisation des visites des lieux des projets par la haute direction de l'exploration pour examiner l'état des activités en cours des projets et les données sous-jacentes aux résultats présentés. Tous les résultats du forage dans le cadre des projets d'exploration ou les estimations relatives aux ressources et aux réserves mentionnés dans le présent rapport de gestion ont été précédemment publiés dans des communiqués par la Société et ont été préparés conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*. Les données de sondage et sur la teneur obtenues dans le cadre des programmes de forage font l'objet d'un suivi grâce à la mise en œuvre d'un programme d'assurance et de contrôle de la qualité (« **AQ-CQ** ») conçu pour tirer parti des meilleures pratiques du secteur.

INFORMATION SUR LES ESTIMATIONS DE RESSOURCES MESURÉES, INDIQUÉES ET PRÉSUMÉES

Les estimations des réserves minérales et des ressources minérales ont été préparées conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« **Règlement 43-101** »), comme l'exigent les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour les besoins de l'information aux États-Unis, la Securities and Exchange Commission (« **SEC** ») met en œuvre différentes normes afin de classer la minéralisation comme une réserve. Les termes ressources minérales « mesurées », « indiquées » et « présumées » sont exigés en vertu du Règlement 43-101. Les normes canadiennes diffèrent considérablement des exigences de la SEC. Par conséquent, les informations figurant dans le présent rapport de gestion qui décrivent les gisements minéraux de la Société peuvent ne pas être comparables à des informations similaires rendues publiques par des sociétés américaines soumises aux obligations de déclaration et d'information prévues par les lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et les règles et règlements qui en découlent. Les investisseurs sont priés de ne pas présumer qu'une partie ou la totalité des gisements miniers dans ces catégories constituent des réserves ou seront transformés en réserves. De plus, l'existence et la faisabilité économique et juridique des ressources minérales « présumées » sont très incertaines. On ne peut présumer que la totalité ou une partie d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, les émetteurs ne doivent pas publier les résultats d'une analyse économique portant sur des ressources minérales présumées, sauf dans de rares cas.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés, à l'exception des énoncés de faits historiques, constituent des « énoncés prospectifs » et sont fondés sur les attentes, les estimations et les extrapolations en date du présent rapport de gestion. Les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer », « estimer », « pouvoir », « planifier » et autres expressions semblables indiquent des énoncés prospectifs. Ces énoncés peuvent avoir trait au calendrier et au contenu de nos rapports techniques en vertu du Règlement 43-101 mis à jour qui sont attendus; à nos perspectives de 2025; aux forages que nous prévoyons pour le quatrième trimestre de 2025; à la production que nous prévoyons à Kiena pour le quatrième trimestre; et aux charges de la Société et frais généraux pour l'exercice 2025 au complet. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de Wesdome diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs estimés de la Société exprès ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de performance future. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent considérablement des attentes actuelles expresses ou sous-entendues sont inhérents au secteur de l'exploitation aurifère et comprennent, sans s'y limiter, ceux présentés dans la rubrique « **Risques et incertitudes** ». La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de l'apparition de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, sauf si les lois applicables l'exigent.

Nous avons formulé certaines hypothèses sur les énoncés prospectifs et l'information prospective, y compris des hypothèses portant sur les paramètres économiques relatifs à nos réserves minérales et à nos estimations de ressources minérales décrites dans le présent rapport de gestion. Bien que la direction estime que les hypothèses formulées et les attentes véhiculées dans ces énoncés prospectifs ou cette information prospective sont raisonnables dans les circonstances, rien ne garantit que les énoncés prospectifs et l'information prospective se révéleront exacts. De nombreuses hypothèses peuvent être difficiles à prévoir et échappent au contrôle de la Société.

En outre, si certains risques, incertitudes ou autres facteurs se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux décrits dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent les facteurs de risque décrits aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » de la plus récente notice annuelle de la Société qui peut être obtenue sur SEDAR+ et sur le site Web de la Société. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans cette notice annuelle.

Rien ne garantit que les énoncés prospectifs ou l'information prospective se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière significative des résultats et événements anticipés dans ceux-ci. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs si les circonstances, les estimations ou les opinions de la direction venaient à changer, à moins que la législation sur les valeurs mobilières ne l'exige. Par conséquent, le lecteur est invité à ne pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs.

FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risque sont décrits dans la notice annuelle de 2024 de Wesdome déposée sur SEDAR+ sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca.